

# REGISTRE

## DES ACTIVITES DE TRAITEMENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

### **Coordonnées du responsable de l'organisme :**

La Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise  
Conseil Départemental du Val D'Oise  
2, avenue du Parc – CS20201 CERGY – 95032 CERGY PONTOISE Cedex  
Tél. : 01.34.25.30.02

### **Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD) :**

Le Délégué à la protection des données  
Conseil Départemental du Val d'Oise  
Direction générale adjointe Ressources – Direction des systèmes d'information  
2, avenue du Parc – CS20201 CERGY – 95032 CERGY PONTOISE Cedex  
Tél. : 01.34.25.34.31 - Courriel : [dpd@valdoise.fr](mailto:dpd@valdoise.fr)

Dernière version du document mise à jour le 13/11/2023

# Activités du Conseil départemental Impliquant le traitement de données personnelles

## Table des matières

<b>Activité 1 – Ressources Humaines</b> .....	7
<b>ACTIVITE 1.1 – Gestion des recrutements</b> .....	7
<b>ACTIVITE 1.2 – Gestion administrative des personnels du CDVO et des élus</b> .....	9
<b>ACTIVITE 1.3 – Santé, Médecine du travail, Prévention des risques professionnels</b> .....	13
<b>ACTIVITE 1.4 – Gestion du chômage</b> .....	16
<b>ACTIVITE 1.5 – Gestion de l’action sociale auprès du personnel</b> .....	18
<b>ACTIVITE 1.6 – Dispositif d’écoute et de soutien psychologique en direction des personnels</b> .....	20
<b>ACTIVITE 1.7 – Coaching professionnel</b> .....	22
<b>ACTIVITE 1.8 – Gestion des titres restaurants (hors restauration collective)</b> .....	24
<b>ACTIVITE 1.9 – Gestion du contrôle de respect de l’obligation vaccinale</b> .....	26
<b>ACTIVITE 1.10 – Gestion des alertes professionnelles</b> .....	28
<b>Activité 2 – Affaires Juridiques</b> .....	30
<b>ACTIVITE 2.1 – Médiation</b> .....	30
<b>ACTIVITE 2.2 – Protection fonctionnelle</b> .....	32
<b>ACTIVITE 2.3 – Gestion du contentieux du CDVO</b> .....	34
<b>ACTIVITE 2.4 – Gestion des demandes CADA</b> .....	36
<b>Activité 3 – Communication externe</b> .....	38
<b>ACTIVITE 3.1 – Gestion des sites internet administrés par le Département</b> .....	38
<b>ACTIVITE 3.2 – Gestion des comptes des réseaux sociaux administrés par le Département</b> .....	40
<b>ACTIVITE 3.3 – Magazine VAL D’OISE</b> .....	42
<b>ACTIVITE 3.4– Gestion de l’évènementiel</b> .....	44
<b>ACTIVITE 3.5– Gestion de la photothèque et vidéothèque</b> .....	46
<b>Activité 4 – Communication interne et management de l’information (DPCI)</b> .....	48
<b>ACTIVITE 4.1 – Portail Intranet « Mosaïk »</b> .....	48
<b>ACTIVITE 4.2 – VO Infos</b> .....	50
<b>ACTIVITE 4.3 – Gestion de la newsletter</b> .....	52
<b>ACTIVITE 4.4– Gestion des jeux-concours</b> .....	54
<b>ACTIVITE 4.5 – Gestion des évènements internes</b> .....	56
<b>ACTIVITE 4.6 – Gestion des enquêtes d’opinion</b> .....	58
<b>ACTIVITE 4.7– Gestion de la photothèque et vidéothèque interne</b> .....	60
<b>ACTIVITE 4.8 – Gestion de la documentation interne</b> .....	62

<b>ACTIVITE 4.9 – Gestion du prêt de matériel</b> .....	64
<b>ACTIVITE 4.10 – 95 decibels</b> .....	66
<b>Activité 5 – Mission Innovation (DPCI)</b> .....	68
<b>ACTIVITE 5.1 – Enquêtes liées aux activités du CDVO et de la MDPH</b> .....	68
<b>ACTIVITE 5.2 – Gestion de dispositifs innovants visant à l’amélioration du service public.</b> .....	70
<b>Activité 6 – Finances - Coordination</b> .....	72
<b>ACTIVITE 6.1 – Gestion de l’exécution financière et budgétaire</b> .....	72
<b>ACTIVITE 6.2 – Gestion de la régie internationale</b> .....	74
<b>ACTIVITE 6.3 – Gestion des subventions accordées par le CDVO</b> .....	76
<b>ACTIVITE 6.4– Gestion des dossiers de secours</b> .....	78
<b>ACTIVITE 6.5 – Gestion de la paie des syndicats mixtes SMAPP</b> .....	80
<b>ACTIVITE 6.6 – Gestion de la coordination des Assemblées.</b> .....	82
<b>Activité 7 – Achat public - Ressources</b> .....	84
<b>ACTIVITE 7.1 – Gestion des marchés publics</b> .....	84
<b>ACTIVITE 7.2 – Gestion des ressources internes</b> .....	86
<b>ACTIVITE 7.3 – Géolocalisation des véhicules</b> .....	88
<b>ACTIVITE 7.4 – Gestion de la sécurité des sites du CDVO</b> .....	90
<b>ACTIVITE 7.5 – Gestion du bureau des chauffeurs</b> .....	92
<b>ACTIVITE 7.6 – Gestion de l’astreinte des directeurs</b> .....	94
<b>Activité 8 – Patrimoine</b> .....	96
<b>ACTIVITE 8.1 – Gestion des travaux</b> .....	96
<b>ACTIVITE 8.2 – Gestion de l’immobilier du CDVO</b> .....	98
<b>ACTIVITE 8.3 – Gestion des sinistres</b> .....	100
<b>Activité 9 – Systèmes d’information</b> .....	102
<b>ACTIVITE 9.1 – Gestion des ressources et des moyens informatiques</b> .....	102
<b>ACTIVITE 9.2 – Gestion de supervision du système d’information</b> .....	104
<b>ACTIVITE 9.3 – Gestion du support informatique et téléphonie</b> .....	106
<b>ACTIVITE 9.4 – Gestion de la protection des données du CDVO</b> .....	108
<b>ACTIVITE 9.5 – Vidéosurveillance des locaux sensibles de la DSI</b> .....	110
<b>Activité 10 – Archives</b> .....	112
<b>ACTIVITE 10.1 – Gestion des archives départementales et déconcentrées</b> .....	112
<b>ACTIVITE 10.2 – Gestion de la communication des archives</b> .....	114
<b>ACTIVITE 10.3 – Gestion de l’évènementiel des archives</b> .....	116
<b>Activité 11 – Enfance – Santé - Famille</b> .....	118
<b>ACTIVITE 11.1 – Gestion des consultations et du suivi médical en PMI</b> .....	118
<b>ACTIVITE 11.2 – Gestion des assistants familiaux et maternels</b> .....	121

ACTIVITE 11.3 – Gestion des placements en famille .....	123
ACTIVITE 11.4 – Gestion des établissements accueillant des mineurs de moins de 6 ans. ....	125
ACTIVITE 11.5 – Gestion de l’adoption et du suivi des enfants .....	127
ACTIVITE 11.6 – Gestion des actions de dépistage et de soins .....	129
ACTIVITE 11.7 – Gestion de l’aide sociale à l’enfance .....	131
ACTIVITE 11.8 – Gestion des informations préoccupantes .....	134
ACTIVITE 11.9 – Gestion des mineurs non accompagnés.....	136
ACTIVITE 11.10 – Groupe de travail des enfants délaissés .....	138
ACTIVITE 11.11– Gestion de la maison départementale de l’enfance.....	140
ACTIVITE 11.12 – Gestion du dispositif Val d’Oise Tremplin.....	143
ACTIVITE 11.13 – Gestion de l’extranet PREVENT .....	145
<b>Activité 12 – Personnes Âgées .....</b>	<b>147</b>
ACTIVITE 12.1– Gestion de l’allocation personnalisée d’autonomie des personnes âgées en établissement .....	147
ACTIVITE 12.2 – Gestion de l’aide sociale départementale aux personnes âgées .....	149
ACTIVITE 12.3– Gestion de l’allocation personnalisée d’autonomie des personnes âgées à domicile.....	152
ACTIVITE 12.4 – Gestion de la téléassistance .....	154
ACTIVITE 12.5 – Gestion du portage des repas à domicile.....	156
ACTIVITE 12.6 – Gestion des signalements des personnes vulnérables .....	158
ACTIVITE 12.7– Gestion de la carte AMETHYSTE.....	160
ACTIVITE 12.8– Gestion de l’appel à projet sur l’habitat inclusif.....	163
ACTIVITE 12.9– Gestion de l’aide à la vie partagée .....	165
ACTIVITE 12.10– Gestion de l’appel à projet pour la conférence des financeurs sur la prévention de perte d’autonomie.....	168
<b>Activité 13 – Personnes Handicapées .....</b>	<b>170</b>
ACTIVITE 13.1– Gestion du paiement des aides aux personnes handicapées.....	170
ACTIVITE 13.2 – Gestion du contrôle des horaires des prestations.....	172
<b>Activité 14 – Vie Sociale.....</b>	<b>174</b>
ACTIVITE 14.1 – Accueil, accompagnement, orientation et suivi social des personnes en difficulté. ....	174
ACTIVITE 14.2 – Gestion de l’insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA .....	177
ACTIVITE 14.3– Gestion du fonds d’aide aux jeunes .....	179
ACTIVITE 14.4 – Gestion des aides du Fonds de solidarité au logement (FSL) .....	181
ACTIVITE 14.5 – Gestion du contingent de logements réservés aux agents du Département ....	185
ACTIVITE 14.6 – Gestion d’un dispositif d’alerte pour la sécurité des agents du SSD [TEST] .....	187
<b>Activité 15 – Offre médico-sociale .....</b>	<b>189</b>

ACTIVITE 15.1 – Contrôle budgétaire, comptable et qualité des établissements médico-sociaux et des services d’accompagnement à domicile.....	189
ACTIVITE 15.2 – Gestion de l’adaptation de l’offre médico-sociale.....	191
ACTIVITE 15.3– Gestion du contentieux tarifaire .....	193
ACTIVITE 15.4 – Gestion des plaintes et des signalements .....	195
ACTIVITE 15.5 – Gestion des procédures collectives .....	197
ACTIVITE 15.6 – Gestion de l’accueil familial.....	199
ACTIVITE 15.7 – Gestion du forfait autonomie 2024 .....	202
Activité 16 – Education - Collèges .....	204
ACTIVITE 16.1 – Gestion de rest’O collègues .....	204
ACTIVITE 16.2 – Gestion des bourses.....	206
ACTIVITE 16.3– Gestion du pilotage et la prospective scolaire.....	208
ACTIVITE 16.4 – Gestion du fonctionnement des collèges.....	210
ACTIVITE 16.5 – Gestion du service de restauration dans les collèges .....	212
ACTIVITE 16.6 – Gestion de l’espace numérique de travail .....	214
ACTIVITE 16.7 – Gestion des actions éducatives .....	216
ACTIVITE 16.8– Gestion de la restauration administrative .....	218
ACTIVITE 16.9 – Gestion du Conseil Départemental des Jeunes.....	220
Activité 17 – Action culturelle .....	222
ACTIVITE 17.1 – Gestion du patrimoine mémoriel du département par l’ARPE .....	222
ACTIVITE 17.2 – Gestion de la mise en valeur du patrimoine archéologique en Val d’Oise.....	224
ACTIVITE 17.3 – Gestion du service de mise à disposition documentaire auprès des bibliothèques du département.....	226
ACTIVITE 17.4 – Gestion du réseau des bibliothèques du Val d’Oise et des services proposés ..	228
ACTIVITE 17.5 – Gestion d’une newsletter par la BDVO .....	230
ACTIVITE 17.6 – Gestion des clients et des prospects du Château d’Auvers.....	232
ACTIVITE 17.7 – Gestion de la communication externe .....	234
ACTIVITE 17.8 – Gestion du développement du Château d’Auvers.....	236
ACTIVITE 17.9 – Gestion de la médiation jeune public .....	238
ACTIVITE 17.10 – Gestion d’une photothèque Château d’Auvers .....	240
ACTIVITE 17.11 – Annuaire professionnels de la Direction de l’action culturelle.....	242
Activité 18 – Attractivité, enseignement supérieur et tourisme .....	244
ACTIVITE 18.1 – Gestion des déplacements internationaux des élus.....	244
ACTIVITE 18.2– Gestion des bourses mobilités .....	246
ACTIVITE 18.3 – Gestion des appels à projets artistiques au Japon .....	248
ACTIVITE 18.4 – Gestion des dossiers du fonds social européen .....	250

<b>Activité 19 – Sport</b> .....	252
<b>ACTIVITE 19.1 – Gestion des bourses aux sportifs de haut niveau</b> .....	252
<b>ACTIVITE 19.2– Organisation d’évènements sportifs</b> .....	254
<b>ACTIVITE 19.3 – Gestion des subventions aux associations</b> .....	256
<b>ACTIVITE 19.4 – Annuaire de partenaires</b> .....	258
<b>Activité 20 – Routes (Mobilités)</b> .....	260
<b>ACTIVITE 20.1 – Gestion du parc automobile</b> .....	260
<b>ACTIVITE 20.2– Gestion du recouvrement des contraventions</b> .....	262
<b>ACTIVITE 20.3 – Gestion du contentieux des accidents de la route</b> .....	264
<b>ACTIVITE 20.4 – Gestion de la relation aux usagers</b> .....	266
<b>Activité 21 – Développement Durable et Agriculture</b> .....	268
<b>ACTIVITE 21.1 – Gestion de l’accompagnement pédagogique</b> .....	268
<b>ACTIVITE 21.2– Gestion du réseau développement durable</b> .....	270
<b>ACTIVITE 21.3 – Gestion des subventions aux acteurs de l’environnement et du développement durable</b> .....	272
<b>ACTIVITE 21.4 – Guide des producteurs en Val d’Oise</b> .....	274
<b>ACTIVITE 21.5 – Gestion des analyses d’eau pour les particuliers</b> .....	276
<b>ACTIVITE 21.6 – Gestion des périmètres des servitudes en matière de captage d’eau</b> .....	278
<b>ACTIVITE 21.7 – Sorties Nature</b> .....	280
<b>ACTIVITE 21.8 – Gestion de l’évènementiel</b> .....	282
<b>ACTIVITE 21.9 – Gestion de la consultation publique préalable à l’adoption d’un plan de prévention du bruit dans l’environnement</b> .....	284
<b>Activité 22 – Transports (Mobilités)</b> .....	286
<b>ACTIVITE 22.1 – Gestion du PAM95</b> .....	286
<b>ACTIVITE 22.2 – Gestion des subventions des titres de transports scolaires</b> .....	289
<b>ACTIVITE 22.3 – Gestion des réclamations de la direction des transports</b> .....	291
<b>ACTIVITE 22.4 – Annuaire de la direction des transports</b> .....	293
<b>Activité 23 – Territoires et Habitat</b> .....	295
<b>ACTIVITE 23.1 – Gestion du dispositif « Aide aux communes »</b> .....	295
<b>ACTIVITE 23.2 – Annuaire de la direction des territoires et de l’habitat</b> .....	297
<b>Activité 24 – Sécurité et valeurs républicaines</b> .....	299
<b>ACTIVITE 24.1 – Gestion d’une diffusion d’information pour la mise en place d’un centre de supervision départemental</b> .....	299
<b>ACTIVITE 24.2 – Vidéoprotection des sites départementaux dans le cadre du centre départemental de supervision</b> .....	301

## Activité 1 – Ressources Humaines

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 1.1 – Gestion des recrutements	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Réception et traitement des candidatures pour un emploi et ou un stage : appréciation des qualités professionnelles permettant d’exercer l’emploi concerné.
Finalité 2 :	Gestion des procédures de recrutement en lien avec les services souhaitant recruter
Finalité 3 :	Constitution d’un vivier de candidatures
Finalité 4 :	Gestion du contentieux des recrutements
Base juridique du traitement	Pour les finalités 1,2 et 4 : Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution des mesures précontractuelles et à l’établissement de la relation contractuelle entre le CDVO et les candidats à un emploi ou à un stage.  Pour la finalité 3 : Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la candidat a consenti au traitement de ses données par le CDVO pour la finalité prévue.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidats à un emploi ou à un stage</li> <li>- Agents et anciens agents du CDVO</li> <li>- Stagiaires et anciens stagiaires du CDVO.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, coordonnées, qualité de titulaire ou non, RQTH, informations figurant dans le curriculum vitae et la lettre de motivation, courriers et courriels transmis par les candidats, dates d’entretiens, positionnement salarial, suites données à la candidature, type et durée de contrat proposé.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Hiérarchie de l’agent ou du stagiaire</li> <li>- Service emploi de la DRH.</li> </ul>

	- Prestataires de recrutement.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités de la gestion des recrutements. Seule l'information RQTH est facultative, le candidat est libre de la donner ou pas.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services des ressources humaines</li> <li>- Hiérarchie de l'agent ou du stagiaire.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	En application de l'Instruction <a href="#">DAF/DPACI/RES/2009/018</a> et de la note <a href="#">DGP/SIAF/2014/001</a> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les candidatures retenues : conservation des données en référence</li> <li>- Pour les candidatures non retenues : conservées avec le consentement du candidat pendant deux ans à compter du dernier contact (sauf conservation en raison d'un contentieux jusqu'à écoulement des voies de recours)</li> </ul>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, portabilité (si contrat conclu), opposition, retrait du consentement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	01.10.2021



## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 1.2 – Gestion administrative des personnels du CDVO et des élus

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion administrative des agents, élus, stagiaires ainsi que du dossier professionnel (de l’embauche au départ de la collectivité y compris en cas de départ à la retraite ou décès)
Finalité 2 :	Suivi des carrières, de la mobilité des agents et leurs contrats et arrêtés
Finalité 3 :	Gestion de la paie des agents (dont prévoyance, participation à la mutuelle), de l’indemnisation des élus et de la gratification des stagiaires
Finalité 4 :	Gestion des remboursements de frais
Finalité 5 :	Gestion de la campagne d’entretiens annuels et des éventuelles primes en découlant
Finalité 6 :	Gestion de la formation des agents y compris la préparation aux concours
Finalité 7 :	Gestion du temps de travail (absences, grévistes, congés bonifiés, dons de jours etc.)
Finalité 8 :	Gestion des demandes relatives au compte épargne temps des agents
Finalité 9 :	Gestion des modalités d’organisation de l’activité (ex : télétravail)
Finalité 10:	Gestion des plannings de présence et d’organigrammes partagés, de gestion RH pour certaines directions.
Finalité 11:	Gestion des cartes professionnelles
Finalité 12:	Election et gestion des instances CAP, CCP relatives aux carrières individuelles et CT (ex : détachement, disponibilité, licenciement, sanctions disciplinaires)
Finalité 13:	Gestion du dialogue social et du droit syndical
Finalité 14:	Suivi de la masse salariale, de la consommation du plafond d’emploi, de l’allocation des ressources par service
Finalité 15:	Réalisation d’études statistiques pour la production de bilans sociaux annuels et la bonne gestion administrative
Finalité 16:	Réponses aux demandes émanant de juridictions, d’autorités de contrôles ou d’organismes (ex : INSEE) en raison d’une obligation légale.
Finalité 17:	Gestion du contentieux
Finalité 18:	Gestion des médailles du travail
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD)

	<p>– le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code général des collectivités territoriales (gestion des arrêtés, des élus) ;</li> <li>- Décret n°78-399 du 20 mars 1978 relatif, pour les départements d'outre-mer, à la prise en charge des frais de voyage de congés bonifiés accordés aux magistrats et fonctionnaires civils de l'Etat.</li> <li>- Loi 83-634 du 11 juillet 1983 ;</li> <li>- Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;</li> <li>- Décret n°84-591 du 4 juillet 1984 relatif à la médaille d'honneur du travail</li> <li>- Décret n°85-1250 du 26 novembre 1985 relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux.</li> <li>- Décret n°87-602 relatif à l'indisponibilité physique des fonctionnaires territoriaux</li> <li>- Décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;</li> <li>- Décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales ;</li> <li>- Décret 2004-878 du 26/08/2004 relatif au CET ;</li> <li>- Loi n°2009-972 du 3 août 2009 ;</li> <li>- Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;</li> <li>- Décret 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires ;</li> <li>- Décret n°2015-580 du 28 mai 2015 permettant à un agent public civil le don de jours de repos à un autre agent public parent d'un enfant gravement malade ;</li> <li>- Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;</li> <li>- Décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale ;</li> <li>- Décret 2017-105 du 27 janvier 2017 relatif au cumul d’activité ;</li> <li>- Décret n° 2018-874 du 9 octobre 2018 pris pour l'application aux agents publics civils de la loi n° 2018-84 du 13 février 2018 créant un dispositif de</li> </ul>
--	--

	<p>don de jours de repos non pris au bénéfice des proches aidants de personnes en perte d'autonomie ou présentant un handicap ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2019-172 du 5 mars 2019 instituant une période de préparation au reclassement au profit des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions ;</li> </ul> <p>Pour les autres finalités, la base juridique est l'article 6 (1) f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le CDVO (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions)</p>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents et anciens agents du CDVO</li> <li>- Stagiaires et anciens stagiaires du CDVO</li> <li>- Elus et anciens élus du CDVO</li> <li>- Prestataires de services (pour la carte)</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité (dont le NIR et une photographie pour la carte professionnelle uniquement), coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle et personnelle, information d'ordre économique et financier, bulletin n°2 du casier judiciaire (agents embauchés), tout élément justifiant un frais demandé en remboursement ou nécessaire à un contentieux, tout élément factuel dans un rapport une attestation de formation, une évaluation sur la personne.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Hiérarchie de l'agent ou du stagiaire</li> <li>- Direction des ressources humaines</li> <li>- DGFIP</li> <li>- Ministère de la Justice (B2)</li> <li>- Précédent employeur de l'une des fonctions publiques de l'agent.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités mentionnées plus haut.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Services des ressources humaines et leur hiérarchie</li> <li>- Hiérarchie de l'agent ou du stagiaire.</li> <li>- Représentant du personnel</li> <li>- CNFTP et les prestataires de formation</li> <li>- Commission de déontologie</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les organismes sociaux liés aux prestations du travail et de la retraite.</li> <li>- Etablissements bancaires des agents et élus (gestion paie et frais)</li> <li>- Un autre organisme de la fonction publique en cas de mutation</li> <li>- Délégué à la protection des données (en cas de contrôle ou de demande de droits)</li> <li>- Tous les agents et élus pour les organigrammes, planning partagés.</li> <li>- Les prestataires informatiques</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation En application de l'Instruction <a href="#">DAF/DPACI/RES/2009/018</a> et de la note <a href="#">DGP/SIAF/2014/001</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition (sauf si le traitement repose sur une obligation légale) :</p> <p>cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	16.05.2022

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 1.3 – Santé, Médecine du travail, Prévention des risques professionnels

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion du suivi médical des agents (visites périodiques, de reprise, à la demande de l’employeur, comité médical)
Finalité 2 :	Gestion des accidents du travail
Finalité 3 :	Gestion des déclarations d’agressions
Finalité 4 :	Gestion des aménagements de poste
Finalité 5 :	Gestion de la prévention des risques professionnels
Finalité 6 :	Etudes et statistiques sur l’accidentologie au travail.
Finalité 7 :	Tenue des documents obligatoires (Registre hygiène et sécurité)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code du travail – Partie Législative – 4e partie</li> <li>- Décret 87-602 relatif à l'indisponibilité physique</li> <li>- Décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale</li> <li>- Décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions.</li> <li>- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées</li> <li>- Décret n° 2019-172 du 5 mars 2019 instituant une période de préparation au reclassement au profit des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidats à un emploi</li> <li>- Agents du CDVO</li> <li>- Personnel de santé</li> <li>- Tiers agresseur le cas échéant.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle, conclusions des visites effectuées par le médecin de prévention et le médecin agréé, avis du comité médical, éléments de saisine du comité médical</li> </ul>

	<p>(données de santé sous pli confidentiel à destination du comité médical), déclarations d'accidents du travail, et tout élément contenu dans les formulaires type liés à la santé au travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les agressions : certificat médical, circonstances de l'agression.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Hiérarchie de l'agent</li> <li>- Service prévention des risques professionnels</li> <li>- Mission handicap</li> <li>- Médecine préventive</li> <li>- Personnel de santé</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités susvisées.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Service de la prévention des risques professionnels et hiérarchie</li> <li>- Médecine préventive</li> <li>- Comité médical</li> <li>- Commission de réforme</li> <li>- Direction des affaires juridiques en cas de demande de la protection fonctionnelle</li> <li>- Personnel de santé</li> <li>- Membres du CHSCT</li> <li>- Agents dédiés à l'adaptation de poste au sein des directions : Direction de l'achat public et des ressources, Direction de la gestion du patrimoine, Direction des systèmes d'information.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de <a href="#">l'Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>

	Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	02.04.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 1.4 – Gestion du chômage

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Détermination des droits à l'allocation de retour à l'emploi des anciens agents du CDVO
Finalité 2 :	Informations des anciens agents sur leurs droits à l'ARE.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle est soumis le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Article L5424-1 du code du travail</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Anciens agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité, numéro pôle emploi, RIB, date de naissance et tous les documents justificatifs liés au dossier d'instruction.
Source des données	- Personne concernée - Bureau de la gestion individuelle du personnel - Pôle emploi
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités de la gestion des finalités ci-dessus.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Bureau de la gestion individuelle du personnel et sa hiérarchie</li> <li>- Pôle emploi (anciens agents contractuels)</li> <li>- Paierie départementale (anciens agents titulaires).</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données suivant <a href="#">l'Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018.</a>



Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	02.04.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 1.5 – Gestion de l’action sociale auprès du personnel

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l’accompagnement social global des agents
Finalité 2 :	Gestion des remises gracieuses
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle est soumis le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- création obligatoire d’un service social du personnel</li> <li>- Loi n°84-53 dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;</li> <li>- Loi 2007-209 relative à la fonction publique territoriale ;</li> </ul> <p>Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données – RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (remises gracieuses)</p>
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Données sensibles (données de santé, décisions de justice, NIR), données relatives à l'identité des individus, Vie professionnelle (dont matricule) Vie personnelle (famille, décisions de justice divorce, tutelle, curatelle) données financières (budget, pension, endettement). - Tout élément contenu dans un rapport social
Source des données	- Personne concernée - Service social du personnel
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la réalisation des finalités énoncées.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service social du personnel</li> <li>- Directeur général des services et Présidence pour les délibérations de remises gracieuses</li> <li>- Paierie départementale (RIB)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout organisme auprès duquel l'agent a mandaté le Service social du personnel pour une démarche précise.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition (sauf si la base légale est le respect d'une obligation légale) :</p> <p>cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	02.04.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 1.6 – Dispositif d’écoute et de soutien psychologique en direction des personnels

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	Gestion des consultations des agents en souffrance (y compris dans le cadre de reclassements complexes, mobilités contraintes, plaintes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est justifié par l’intérêt légitime du CDVO à prévenir les risques psycho-sociaux dans le cadre du travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret 1985-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale</li> <li>- Décret n° 2019-172 du 5 mars 2019 instituant une période de préparation au reclassement au profit des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions</li> </ul> Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est soumis au consentement des agents : seuls les agents qui le souhaitent bénéficient de cet accompagnement.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, coordonnées, informations relatives au parcours professionnel selon la situation de souffrance évoquée.
Source des données	- Personne concernée - DRH avertie par la hiérarchie (l’identité et la situation pouvant nécessiter un accompagnement psychologique)
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la gestion du suivi. Les informations sont révélées librement par l’agent au psychologue du travail soumis au secret professionnel.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de ses besoins professionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Psychologue du travail.</li> </ul>

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a> et validée avec les Archives départementales.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	15.04.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 1.7 – Coaching professionnel**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	Coaching professionnel des agents
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est fondé sur l’intérêt légitime du CDVO de faire bénéficier à ses agents d’un accompagnement dans leur parcours professionnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- loi 2009-972 du 3 août 2009 sur la mobilité et les parcours professionnels dans la fonction publique.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, coordonnées, grade, âge, sexe, motif du coaching, objectif souhaité, information relative à la vie personnelle si celle-ci influe sur le projet de l’agent.
Source des données	- Personne concernée
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité de coaching professionnel.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de ses besoins professionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coach professionnel</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l’ <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a> et validé par les Archives.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d’accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>

	Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	15.04.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 1.8 – Gestion des titres restaurants (hors restauration collective)**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	Gestion de l’attribution des titres restaurants aux agents ne bénéficiant pas d’un restaurant administratif à proximité de leur lieu de travail habituel.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO: - Loi 84-53 du 26 janvier 1984 autorisant les avantages sociaux.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO -
Catégories de données traitées	- Identité, Vie professionnelle (lieu de travail habituel et temps de travail)
Source des données	- Personne concernée - Direction des ressources humaines
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité d’attribution des titres.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Services des ressources humaines dont le bureau des indemnités et des remboursements. - Organisme émetteur des titres restaurants.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l’ <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .



Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	15.04.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 1.9 – Gestion du contrôle de respect de l’obligation vaccinale

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	Gestion du contrôle de l’obligation vaccinale pour les agents concernés au sein du Département
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle est soumis le CDVO : - Loi n°2021-1040 rétablissant et complétant l’état d’urgence sanitaire
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO visés à l’article 5 I. de la loi - Médecin de l’agent dans l’hypothèse d’un certificat de contre-indication à la vaccination
Catégories de données traitées	- Identité, vie professionnelle (direction, service, fonction), données de santé (statut vaccinal et justificatif autorisé par la loi : test PCR, certificat de vaccination ou de contre-indication à la vaccination)
Source des données	- Personne concernée
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire et prévue par la loi. Les conséquences de la non-fourniture de ces données sont également prévues par la loi.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Services des ressources humaines dont le service d’administration du personnel et la médecine préventive. -
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Un transfert potentiel de données à caractère personnel vers les Etats-Unis est possible du fait de l’utilisation de la messagerie Microsoft.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données jusqu’à suppression de l’obligation vaccinale puis suppression.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes

	d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	26.07.2021

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 1.10 – Gestion des alertes professionnelles

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	Gestion des alertes professionnelles visant au de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes au sein du CDVO.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle est soumis le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique</li> <li>- Arrêté de mise en œuvre CDVO</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel du CDVO : agents tous statuts, apprentis, stagiaires, étudiants, bénévoles.</li> <li>- Candidat dans un délai d’un mois à compter du dernier entretien.</li> <li>- Personnel ayant quitté le CD depuis au maximum 6 mois.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalement accompagné des pièces pouvant l’étayer</li> <li>- Documents de l’instruction effectuée par la cellule STOP</li> <li>- Documents liés aux suites données au signalement (le classement sans suite, la mise en œuvre d’une procédure de médiation ; l’ouverture d’une enquête administrative ; l’adoption de mesures conservatoires ; la mise en œuvre de la protection fonctionnelle ; l’enclenchement d’une procédure disciplinaire ; un signalement au procureur)</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est nécessaire à la vérification du signalement. Le signalement peut s’effectuer sous couvert d’anonymat à la demande du déclarant ou sur choix du référent STOP s’il l’estime nécessaire.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le référent STOP : le juriste RH</li> </ul>

	- La cellule STOP : DRH adjointe, Référent STOP, un membre de la médecine préventive.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l'Union européenne n'est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données selon les durées établies par les Archives départementales au sein du tableau de gestion des durées administrative de la DRH.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	26.11.2021

## Activité 2 – Affaires Juridiques

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 2.1 – Médiation	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des demandes de médiation adressée au Conseil Départemental (collecte des documents, étude juridique, réponse)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d'intérêts légitimes poursuivis par le CDVO.
Catégories de personnes concernées	- Usagers du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, coordonnées, demande formulée dans le cadre de la médiation et toute pièce jointe utile attachée à la demande.
Source des données	- Personne concernée
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité de médiation. L’envoi des pièces justificatives est librement décidé par le demandeur.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction des affaires juridiques</li> <li>- Direction et service concerné par la demande de médiation</li> <li>- Conseiller départemental désigné comme étant le Médiateur.</li> <li>- Direction des systèmes d’information uniquement pour les besoins techniques de l’application MEDIAT qui est reliée au site valdoise.fr</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application du tableau des durées d'utilité administratives définies et validées par les Archives départementales.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	15.04.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 2.2 – Protection fonctionnelle

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des conséquences d'une agression sur un agent et de sa demande de protection fonctionnelle
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'ex t ion d'une obligation légale incombant au CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°83-634</li> <li>- Décret 2017-97</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Agents et anciens agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité de l'agent, adresse personnelle, RIB, dépôt de plainte, rapport hiérarchique avec identité du responsable, certificat médical, identité des témoins, déclaration des témoins <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l'identité de l'agresseur : dans les procès-verbaux de plainte, il est possible d'avoir des informations sur la situation et l'identité de l'agresseur. Eléments de contexte pour expliquer la situation d'agression.</li> </ul>
Source des données	- Personne concernée <ul style="list-style-type: none"> <li>- Témoins de l'agression</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité de protection fonctionnelle. Toutefois, l'agent est libre de demander ou non cette protection.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction des affaires juridiques</li> <li>- Avocats du CDVO sollicités dans le cadre de la protection fonctionnelle</li> <li>- Direction des ressources humaines</li> <li>- Direction générale des services</li> <li>- Présidence du Conseil départemental.</li> </ul>



Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement et limitation de traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	15.04.2020

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
<b>ACTIVITE 2.3 – Gestion du contentieux du CDVO</b>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des contentieux initiés par des personnes physiques
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à des fins d’intérêt légitime du CDVO.
Catégories de personnes concernées	- Usagers du CDVO à l’initiative d’un contentieux
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité de la personne, moyens de contact, tout élément sur la situation génératrice d’un contentieux.
Source des données	- Personne concernée - Direction concernée
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité de gestion du contentieux.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Cabinet d’avocat mandaté - Juridiction - Direction des affaires juridiques et ligne hiérarchique.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l’ <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	15.04.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 2.4 – Gestion des demandes CADA

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Réception et gestion des demandes d’accès aux documents administratifs
Finalité 2 :	Gestion des recours effectués auprès de la CADA
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect des obligations incombant au CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code des relations entre le public et l’administration : Articles L300-1 et suivants.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Usagers du CDVO ou mandataire de l’usager.
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité de la personne ou de son mandataire (ex : exercice droits d’un d t), moyens de contact, tout élément contenu dans les documents administratifs objets de la demande.
Source des données	- Personne concernée - Direction concernée par la demande
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour l’accomplissement des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- CADA</li> <li>- PRADA du Conseil départemental.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l’ <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de

	la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, de rectification, à la limitation de traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## Activité 3 – Communication externe

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 3.1 – Gestion des sites internet administrés par le Département	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Communiquer auprès des usagers sur les différents projets du CDVO
Finalité 2 :	Gestion des demandes des usagers via des formulaires de contact notamment et des suites données ainsi que de l’envoi de documentation sur les projets du CDVO
Finalité 3 :	Mise à disposition de démarches en lignes pour l’usager
Finalité 4 :	Gestion des inscriptions à une lettre d’information électronique
Finalité 5 :	Statistiques d’utilisations (cookies...)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l’autorité publique dont est investi le Conseil départemental en vertu du Code général des collectivités territoriales.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du CDVO</li> <li>- Utilisateurs des sites internet.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité et e-mail obligatoires</li> <li>- Adresse postale et téléphone facultatif.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités du traitement.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la communication externe</li> <li>- Elu concerné</li> <li>- Direction concernée.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 3.2 – Gestion des comptes des réseaux sociaux administrés par le Département

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Administration technique des comptes (création et publications)
Finalité 2 :	Interactions (publiques ou en messagerie privée) avec les visiteurs utilisateurs des réseaux sociaux où le CDVO est présent.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l’autorité publique dont est investi le Conseil départemental en vertu du Code général des collectivités territoriales.
Catégories de personnes concernées	- Utilisateurs des réseaux sociaux
Catégories de données traitées	Données personnelles présentes par défaut sur les réseaux sociaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité ou pseudonyme</li> <li>- Photographie ou avatar</li> <li>- Message de présentation</li> <li>- Publications</li> <li>- Message échangés</li> </ul> <p>Ainsi que les données rendues publiques par l’utilisateur via ses paramètres de confidentialité</p> <p>Données d’utilisation de la plateforme.</p>
Source des données	- Utilisateur - Plateformes des réseaux sociaux - La direction de la communication externe
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données résulte d’une démarche volontaire d’accès aux publications du CDVO sur les réseaux sociaux.  Pour pouvoir interagir avec les services compétents du CDVO, il est nécessaire d’avoir un compte sur le réseau social concerné. Les contenus sont toutefois accessibles pour tous les visiteurs y compris sans compte.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la communication externe.</li> <li>- Les élus concernés le cas échéant.</li> </ul>



	- Les autres directions concernées le cas échéant.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Les échanges et publications sont susceptibles d'être accessibles hors Union européenne en raison de leur présence sur les réseaux sociaux. Cet accès dépend des conditions imposées par chaque plateforme.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données le temps de l'existence du compte sur le réseau social de la personne sauf exercice d'un droit par la personne concernée ou conservation dans le cadre d'un recours par le CDVO sans dépasser la durée de ce recours.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .  Les mesures de sécurité des plateformes des réseaux sociaux sont définies par leurs responsables de traitements respectifs.
Droits des personnes concernées	Concernant les échanges CDVO / Utilisateurs : Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a> Exercice auprès du délégué à la protection des données.  Concernant les cookies des réseaux sociaux, l'exercice des droits doit s'effectuer auprès de la plateforme concernée. Le CDVO ne détermine ni ne dispose des données issus du dépôt des cookies par les plateformes de réseaux sociaux.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 3.3 – Magazine VAL D’OISE**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Production et envoi du journal institutionnel
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l’autorité publique dont est investi le Conseil départemental en vertu du Code général des collectivités territoriales.
Catégories de personnes concernées	- Habitants du Val d’Oise
Catégories de données traitées	- Identité - Adresse postale du nouvel arrivant
Source des données	- Fichier La Poste des nouveaux arrivants ;
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Les données sont nécessaires pour la réalisation de la finalité du traitement ;
Catégorie des destinataires des données	- Direction de la communication externe.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données jusqu’au déménagement de la personne concernée ou exercice de son droit d’opposition.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d’accès, rectification, effacement, limitation de traitement, d’opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a> Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d’introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>

	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 3.4– Gestion de l'évènementiel

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des évènements organisés par le CDVO à destination de ses publics (inscriptions, invitations, organisation logistique)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investi le CDVO en vertu du Code général des collectivités territoriales.  Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (RGPD) – la personne a consenti au traitement de ses données pour l'organisation d'un évènement.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contacts du CDVO et personnes souhaitant participer aux évènements organisés par la CNIL ;</li> <li>- Les contacts des organismes demandeurs ;</li> <li>- Les membres du Conseil et personnels du CDVO.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité</li> <li>- Coordonnées</li> <li>- Données relatives à l'inscription et à la participation aux interventions et évènements,</li> <li>- Echanges relatifs à l'organisation des évènements.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Services organisateurs du département</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Les données demandées sont nécessaires pour la réalisation de la finalité du traitement.
Catégorie des destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la communication externe.</li> <li>- Le cabinet</li> <li>- Les personnes participant à l'organisation de l'évènement (prestataires, intervenants)</li> <li>- Les directions du CDVO participant à l'évènement et/ou à son organisation (sécurité, logistique)</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données jusqu'à 5 ans après la date de l'évènement.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a> Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 3.5– Gestion de la photothèque et vidéothèque

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’une photothèque et vidéothèque institutionnelle.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (RGPD) – la personne a consenti au traitement de ses données pour la captation et l’exploitation de son image et/ou de sa voix via un formulaire de droit à l’image f exceptions ne nécessitant aucun consentement (ex : évènement public, élu dans le cadre de ses fonctions...)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élus du CDVO ;</li> <li>- Les personnels du CDVO ;</li> <li>- Les participants aux évènements du CDVO.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité (si Elu ou personnalité publique) ;</li> <li>- Image ;</li> <li>- Voix.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la communication externe</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Les données demandées sont nécessaires pour la réalisation de la finalité du traitement.
Catégorie des destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs (réutilisation ou simple consultation) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la communication externe.</li> <li>- Communication interne</li> <li>- Direction de l’environnement</li> <li>- Direction de l’action culturelle</li> <li>- Les élus et les agents du CDVO.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement sauf en cas de publication sur l’un des sites internet du Val d’Oise.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données illimitée jusqu’au retrait du consentement dans le cas où il était la seule base légale. Le tri final de conservation est opéré par les Archives départementales.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, retrait du consentement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a> Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## Activité 4 – Communication interne et management de l’information (DPCI)

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 4.1 – Portail Intranet « Mosaïk »	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Diffusion de fils d’actualité
Finalité 2 :	Mise à disposition de contenus liés à l’organisation et l’activité des directions.
Finalité 3 :	Annuaire, organigrammes.
Finalité 4 :	Réseau social interne
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO pour la communication interne auprès des agents et la mise à dispositions de contenus utiles au fonctionnement interne.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, fonction, coordonnées professionnelles, photographie ou vidéo le cas échéant ainsi que toute information personnelle indiquée par l’agent dans son utilisation du RSI.
Source des données	- Les directions contribuant aux contenus sur l’intranet - Personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités à l’exception des photographies, vidéos et autres données qui sont facultatives.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Administrateurs de la plateforme (intranet + RSI) - Les agents du CDVO.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.



Durée de conservation des données	Conservation des données et documents publiés sur l'intranet jusqu'à leur retrait suivant le choix de la CIMI f exercice d'un droit par un agent.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 4.2 – VO Infos

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Communication interne auprès des agents et mise en valeur de leur travail.
Finalité 2 :	Publications des départs, arrivées et stages des agents dans la collectivité.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO pour la communication interne auprès des agents.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, fonction, photographie le cas échéant et toute donnée personnelle communiquée volontairement à la communication interne lors de rédaction du journal. - Adresse des agents sur les sites distants pour un envoi à domicile.
Source des données	- Les directions contribuant aux contenus. - Personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités à l’exception des photographies, vidéos et autres données qui sont facultatives.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La communication interne - Les agents lecteurs du CDVO.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données contenues dans le journal illimitée jusqu’à l’exercice d’un droit ou le choix opéré par les Archives départementales.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 4.3 – Gestion de la newsletter

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Envoi d’une newsletter aux agents de la collectivité.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO pour la communication interne auprès des agents.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, email professionnel.
Source des données	- La direction des systèmes d’information pour la mise à disposition de l’annuaire.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire et nécessaire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Mission CIMI - Les administrateurs de la solution de newsletter.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	L’hébergement de la solution dans un centre de données Amazon ne permet pas de garantir que les données ne seront pas accessibles en dehors de l’Union européenne.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données mises à jour jusqu’à suppression de la newsletter.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d’accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>

	Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 4.4– Gestion des jeux-concours

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Organisation de jeux-concours
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a consenti au traitement de ces données pour la finalité indiquée.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité.
Source des données	- Personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités. La non-fourniture des données ne permet pas de participer au jeu-concours.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Mission CIMI. - Les agents du CDVO lors de la publication du résultat.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement. Si FORMS est utilisé, les données sont susceptibles d’être accessibles en dehors de l’UE.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant une durée de 2 ans à compter du jeu-concours.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité physique de la collectivité et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, retrait du consentement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 4.5 – Gestion des évènements internes

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des évènements internes du Conseil départemental (ex : Médailles du travail, Accueil des nouveaux arrivants, cérémonie des vœux et séminaires)
Finalité 2 :	Gestion des invitations, inscriptions et organisation des évènements.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO pour l’a la formation mise en valeur des agents.  Article 6 (1) a du règlement pour un évènement non obligatoire – la personne donne son consentement pour le traitement de ses données à caractère personnel pour l’inscription à un évènement facultatif.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, coordonnées, toute donnée relative à l’inscription et à la participation aux évènements.
Source des données	- Les directions contribuant aux évènements - Personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Mission CIMI - Les personnes participant aux évènements - Les directions impliquées dans l’organisation de l’évènement - Les administrateurs des applications utilisées pour l’inscription (ex : FORMS, VŒUX )
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement. L’utilisation de FORMS de Microsoft ne garantit pas l’accès aux données en dehors de l’UE.



Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant deux années à compter de l'évènement.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 4.6 – Gestion des enquêtes d’opinion

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Réalisation d’enquêtes d’opinion auprès des agents sur les contenus proposés par la CIMI
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO pour l’amélioration de la communication interne auprès des agents.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, adresse email professionnelle.
Source des données	- Personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Mission CIMI ; - La hiérarchie de la Mission CIMI.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement. Toutefois, l’utilisation de FORMS ne garantit pas que les données ne soient pas accessibles en dehors de l’Union européenne.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant deux ans à compter de l’enquête.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d’accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition :

	cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a> Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 4.7– Gestion de la photothèque et vidéothèque interne

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d'une photothèque et d'une vidéothèque interne
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d'intérêt légitime poursuivies par le CDVO pour la communication interne auprès des agents. Les prises de vues et d'images sont soumises à la signature d'une autorisation de cession de droit à la captation et l'exploitation de son image/de sa voix par la personne concernée.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO.
Catégories de données traitées	- Identité, fonction, direction, photographie et/ou vidéographie le cas échéant -
Source des données	- La Mission CIMI. - Personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités à l'exception des photographies, vidéos et autres données qui sont facultatives.
Catégorie des destinataires des données	- La Mission CIMI - Les agents du CDVO.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement. L'utilisation de l'application STREAM de Microsoft ne permet pas de garantir que les données ne sont pas accessibles en dehors de l'Union européenne.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données potentiellement illimitée et soumise à la décision des Archives départementales sauf exercice d'un droit par une personne concernée.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 4.8 – Gestion de la documentation interne

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Diffusion sélective d’informations
Finalité 2 :	Gestion des abonnements aux plateformes documentaires
Finalité 3 :	Prêt documentaire
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO pour la communication interne auprès des agents.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, fonction, documents empruntés, recherches documentaires enregistrées par l’utilisateur.
Source des données	- Personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Mission CIMI (pôle info doc) - Les administrateurs du portail ADOC.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données : - Jusqu’au départ de l’agent pour son compte et ses alertes - Pendant 4 mois à compter du prêt pour la liste des emprunts.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 4.9 – Gestion du prêt de matériel

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Mise à disposition de matériel de communication
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO pour la communication interne auprès des agents.
Catégories de personnes concernées	- Agents du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité, signature.
Source des données	- Personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Mission CIMI.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant une année après le prêt.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité physique de la collectivité.
Droits des personnes concernées	Droits d’accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d’introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>



	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	30.07.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 4.10 – 95 decibels**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’une plateforme de podcasts internes
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (Mise en lumière des agents et des métiers du CDVO)
Catégories de personnes concernées	- Agents
Catégories de données traitées	- Données d'identité - Vie professionnelle (fonction, direction)
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les personnes habilitées au sein de la Mission CIMI. - Les administrateurs des solutions techniques utilisées pour la bonne gestion de la finalité. - Tous les agents du CDVO.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes

	d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.09.2020

## Activité 5 – Mission Innovation (DPCI)

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 5.1 – Enquêtes liées aux activités du CDVO et de la MDPH	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Enquêtes d’opinion, de mesure de satisfaction, de retour d’expérience avec un objectif d’amélioration de la qualité du service public.
Finalité 2 :	Etudes statistiques sur une période donnée.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a donné son consentement au traitement de ses données personnelles pour les finalités.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du CDVO</li> <li>- Agents du CDVO.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, coordonnées, opinions</li> <li>- Sexe, âge, ancienneté, service le cas échéant.</li> </ul> <p>Les résultats des enquêtes sont anonymisés avant leur communication.</p>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Service concerné par l’enquête.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Mission innovation.</li> <li>- Les services concernés.</li> <li>- La Direction générale (uniquement les résultats anonymisés).</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données le temps nécessaire à la réalisation de la finalité.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, retrait du consentement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 5.2 – Gestion de dispositifs innovants visant à l’amélioration du service public.

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de dispositifs innovants visant à l’amélioration du service public.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a donné son consentement au traitement de ses données personnelles pour la finalité.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du CDVO.</li> <li>- Agents du CDVO.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, opinions.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Mission innovation.</li> <li>- Les services concernés</li> <li>- La Direction générale (uniquement les résultats anonymisés)</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant toute la durée du dispositif.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, retrait du consentement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<p>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></p> <p>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></p>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

## Activité 6 – Finances - Coordination

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
<b>ACTIVITE 6.1 – Gestion de l'exécution financière et budgétaire</b>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l'exécution budgétaire et comptable du CDVO
Finalité 2 :	Suivi des commandes liées aux contrats et marchés.
Finalité 3 :	Gestion d'une base fournisseur
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.</li> </ul> Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (RGPD) – le traitement est nécessaire à la poursuite par le CDVO de son intérêt légitime pour le suivi des commandes et la base fournisseur.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elus du CDVO.</li> <li>- Agents du CDVO dont ceux traitant les données budgétaires et comptables.</li> <li>- Usagers le cas échéant.</li> <li>- Fournisseurs.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identification, coordonnées, RIB (création de tiers dans Grand Angle et Chorus), données financières et comptables, justificatif, suivi du service fait.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données sont issues de la contractualisation, de la facturation.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Direction des finances</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les agents habilités à la gestion comptable et budgétaires toutes directions confondues.</li> <li>- Les administrateurs des applications dédiées</li> <li>- La DGFIP.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition (sauf obligation légale) : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 6.2 – Gestion de la régie internationale

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion du compte de la présidence
Finalité 2 :	Remboursement des frais de déplacements de la présidence
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale qui incombe au CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code général des collectivités territoriales.</li> <li>- Arrêtés et délibérations internes : Délibération 1-16 du 22/03/2002 de création de régie INT Arrêté du 08/07/2002 de création de régie INT Délibération 1-08 du 21 décembre 2012 de transformation de régie Arrêté du 11/02/2013 sur la transformation de régie</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Présidente du CDVO
Catégories de données traitées	- Données identifiantes dont le passeport, données financières (détail du compte), factures.
Source des données	Les données sont fournies par le Cabinet de la Présidente.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Les données sont obligatoires pour la réalisation des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service habilité de la Direction des finances</li> <li>- Le payeur départemental.</li> <li>- Les administrateurs des applications métiers correspondantes.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	15.02.2021

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 6.3 – Gestion des subventions accordées par le CDVO

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des demandes et du versement des subventions.
Finalité 2 :	Audit et contrôle des subventions versées.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public par le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d’association : Article 6</li> <li>- Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l’Etat : Article 2</li> <li>- Ordonnance n°58-896 du 23 septembre 1958 relative à des dispositions générales d’ordre financier : article 31</li> <li>- Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations : article 9-1</li> <li>- Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations : article 10</li> <li>- Code général des collectivités territoriales : article L1611-4</li> <li>- Décret-loi du 2 mai 1938 relatif au budget : article 14</li> <li>- Décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques Article 1er</li> <li>- Décret n°2009-540 du 14 mai 2009 relatifs aux obligations de publicité des comptes annuels des associations et fondations</li> <li>- Arrêté du 11 octobre 2006 portant sur la présentation du compte rendu financier d’utilisation de subvention</li> <li>- Arrêté du 2 juin 2009 portant sur les obligations des associations et des fondations relatives à la publicité de leurs comptes annuels</li> <li>- Circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Personnes demandant la subvention (ex : membres du bureau d’une association)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents ou salariés des structures subventionnées.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identification, moyens de contact (pour l'obtention d'une subvention),</li> <li>- Listes de personnel, données financières (salaires, primes) pour la réalisation du contrôle ou de l'audit.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par l'entité subventionnée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services de la Direction des finances en charge des subventions et de leur contrôle,</li> <li>- Les prestataires réalisant l'audit.</li> <li>- Les administrateurs des applications métiers correspondantes.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition :</p> <p>cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	15.02.2021

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 6.4– Gestion des dossiers de secours**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Aide sociale de secours accordée par la Présidente
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO de venir en aide aux plus démunis.
Catégories de personnes concernées	- Usagers du CDVO
Catégories de données traitées	- Données d’identification, vie familiale, données financières, rapport social, courriers.
Source des données	- La personne concernée
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la Direction des finances.</li> <li>- Le Directeur général adjoint à l’administration.</li> <li>- La Présidente du CDVO et son cabinet.</li> <li>- Le pôle exploitation de la direction des systèmes d’information pour l’impression du chèque.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation pendant une année en base active puis archivage.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de

	la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 6.5 – Gestion de la paie des syndicats mixtes SMAPP

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de la paie des agents du SMAPP
Finalité 2 :	Gestion de la paie des agents du SMVON
Base juridique du traitement	Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’un contrat entre le CDVO et chacun des syndicats mixtes.
Catégories de personnes concernées	- Agents du SMAPP
Catégories de données traitées	- Données d’identification, coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle, vie personnelle, informations d’ordre économique et financier (dont RIB, éléments du salaire et éventuelles primes).
Source des données	- Les données sont fournies par les personnes en charge de la gestion RH au sein du SMAPP.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents des finances</li> <li>- Les directions des syndicats mixtes</li> <li>- Les administrateurs des applications dédiées</li> <li>- La DGFIP.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de l’ <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de



	la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 6.6 – Gestion de la coordination des Assemblées.

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de la coordination pour la tenue des assemblées (plénière, commission permanente, commission d’appel d’offres, CEI ...)
Finalité 2 :	Gestion de la publication des arrêtés et délibérations
Finalité 3 :	Transmission des actes au contrôle de légalité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code général des collectivités territoriales.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elus du CDVO.</li> <li>- Personnes physiques concernées par les décisions des assemblées.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d’identification et toute donnée nécessaire à la délibération concernée.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les directions concernées par une décision du Conseil départemental.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service coordination des finances</li> <li>- Les directions ayant déposé un dossier</li> <li>- La direction générale</li> <li>- Les administrateurs des applications dédiées</li> <li>- La préfecture pour le contrôle de légalité.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de <a href="#">l’Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

## Activité 7 – Achat public - Ressources

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 7.1 – Gestion des marchés publics	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des dossiers d’appel d’offres et de leur publication
Finalité 2 :	Réception et évaluation des réponses reçues
Finalité 3 :	Préparation des commissions d’attribution des offres.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de la commande publique</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidats aux offres</li> <li>- Contact CDVO de l’offre.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, coordonnées, personnel de l’opérateur économique, certification, diplômes.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies dans la réponse à l’appel d’offre.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données exigées dans le marché est obligatoire. Toute autre donnée fournie dans la réponse est facultative.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service des marchés</li> <li>- La direction concernée par le marché</li> <li>- Les agents dédiés au suivi administratif des marchés dans les directions le cas échéant</li> <li>- Les administrateurs de la plateforme Maximilien</li> <li>- Les membres de la CAO.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 7.2 – Gestion des ressources internes

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion du courrier
Finalité 2 :	Gestion de la cellule SESAME
Finalité 3 :	Gestion de la flotte automobile
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO pour son bon fonctionnement.  Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – Ex on d’un contrat entre le CDVO et une entité données lui mettant à disposition les ressources du CDVO.
Catégories de personnes concernées	Pour le courrier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents expéditeurs ou destinataires d’un courrier</li> <li>- Usager expéditeur ou destinataire d’un courrier</li> <li>- Contact personne physique d’une personne morale</li> </ul> Pour la cellule SESAME : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent effectuant une demande</li> <li>- Agent traitant la demande</li> </ul> Pour la gestion de la flotte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisateurs des véhicules (internes et externes)</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour le courrier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité</li> <li>- Coordonnées (adresse)</li> <li>- Toute donnée personnelle accompagnant le courrier (y compris données de santé)</li> </ul> Pour la cellule SESAME : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité du demandeur</li> <li>- Coordonnées (email)</li> </ul> Pour la gestion de la flotte automobile : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si VSA : identité de la personne, immatriculation du véhicule de service attribué.</li> <li>- Si véhicule du pool : identité de la personne empruntant le véhicule.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- Leur hiérarchie dans le cadre d’un VSA.</li> </ul>

Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la Direction de l'achat public et des ressources</li> <li>- Les administrateurs des applications dédiées</li> <li>- Les services concernés par les courriers et le cas échéant la direction générale et la présidence.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des courriers en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>  La conservation des données SESAME et de gestion de la flotte automobile font l'objet de DUA arrêtées par les Archives départementales.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 7.3 – Géolocalisation des véhicules**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Assurer la sécurité des conducteurs des véhicules du CDVO
Finalité 2 :	Contrôler l’usage conforme des véhicules
Finalité 3 :	Réalisation de statistiques
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisateurs des véhicules (internes et externes, VSA et Pool)</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si VSA : identité de la personne, immatriculation du véhicule de service attribué.</li> <li>- Si véhicule du pool : identité de la personne empruntant le véhicule.</li> <li>- Données télémétriques indiquant la localisation du véhicule.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- Leur hiérarchie dans le cadre d’un VSA.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la Direction de l’achat public et des ressources et de la Direction des routes</li> <li>- Les administrateurs des applications dédiées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant 2 mois en base active. La durée peut s’étendre à un an en cas d’optimisation des tournées (ex : tournée hivernales des Routes).



Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 7.4 – Gestion de la sécurité des sites du CDVO

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l’a
Finalité 2 :	Surveillance du site (gardiennage, vidéosurveillance,
Finalité 3 :	Gestion des contrôles d’accès (badges et LAPI)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO pour la sécurité des personnes et des biens
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visiteurs des sites du CDVO</li> <li>- Elus et agents du CDVO</li> <li>- Prestataires du CDVO</li> <li>- Personnels des entités hébergées par le CDVO</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Pour l’accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité de la personne, coordonnées et retenue de la pièce d’identité en application du plan Vigipirate jusqu’à la sortie du visiteur.</li> </ul> <p>Pour la surveillance du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité des gardiens, images de vidéosurveillance.</li> </ul> <p>Pour le contrôle d’accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité et profil de la personne</li> <li>- Immatriculation pour accéder au parking du site CAMPUS.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- La direction des ressources humaines</li> <li>- La direction des systèmes d’information</li> <li>- La société titulaire du marché de gardiennage</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités. L’immatriculation est obligatoire pour un agent souhaitant se garer sur le parking du CAMPUS mais est facultative pour un agent n’en faisant pas la demande.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la Direction de l'achat public, des ressources humaines et des systèmes d'information.</li> <li>- Les gardiens pour les images de vidéosurveillance en direct</li> <li>- Les administrateurs des applications dédiées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour l'accueil</li> <li>- Pour la vidéosurveillance : 1 mois sauf recours/plainte</li> <li>- Pour les contrôles d'accès : 2 mois sauf recours/plainte.</li> </ul>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	31.07.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 7.5 – Gestion du bureau des chauffeurs**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l’organisation du travail des chauffeurs.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents chauffeurs du CDVO</li> <li>- Elus du CDVO</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour les chauffeurs: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité de la personne</li> <li>- Moyens de contact.</li> </ul> Pour les élus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse personnelle</li> <li>- Détail de l’emploi du temps</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- Les équipes accompagnant les élus.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la Direction de l’achat public.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant selon les durées établies dans le tableau de durées d’utilité administratives établi avec les Archives.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de

	la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 7.6 – Gestion de l’astreinte des directeurs

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Organisation et suivi de l’astreinte assurée par les directeurs.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO pour la continuité de la collectivité.
Catégories de personnes concernées	- Directeurs du CDVO
Catégories de données traitées	- Identité de la personne - Numéro de téléphone professionnel.
Source des données	- Les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la Direction de l’achat public. - Les directeurs de l’achat public et des ressources et des routes pour leurs rôles de coordinateurs.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données jusqu’à l’arrêt des astreintes pour la personne.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.11.2023

## Activité 8 – Patrimoine

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 8.1 – Gestion des travaux	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des travaux du CDVO
Finalité 2 :	Gestion des aménagements à effectuer pour un collégien ayant un handicap.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis (travaux d’aménagements en raison d’un handicap)  Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO (gestion et suivi des travaux)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts au sein des prestataires titulaires des marchés.</li> <li>- Mineur handicapé et ses parents dans le cadre d’une demande d’aménagements au collège.</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour les contacts des prestataires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, coordonnées, fonction au sein de l’entité prestataire.</li> </ul> Pour le mineur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, aménagement à réaliser en raison de son handicap.</li> </ul> Pour les parents du mineur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité des parents.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies dans la réponse à l’appel d’offre pour la gestion des travaux. Elles sont fournies par les parents dans le cadre d’une demande d’aménagement.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.



Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la gestion du patrimoine</li> <li>- Le personnel de l'éducation nationale dans le collège concerné.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition (sauf obligation légale): cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 8.2 – Gestion de l’immobilier du CDVO

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des baux
Finalité 2 :	Gestion des cessions et acquisitions
Finalité 3 :	Gestion des logements de fonction
Base juridique du traitement	Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’un contrat auquel la personne concernée est partie. (Baux, cession et acquisitions)  Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis (logements de fonction)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du CDVO</li> <li>- Agents du CDVO</li> <li>- Personnel de l’éducation nationale des collèges.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, carte d’identité, moyens de contact, assurance le cas échéant, n°CAF le cas échéant, régime matrimonial le cas échéant, relevé d’identité bancaire.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- L’éducation nationale pour les personnels concernés.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la direction de la gestion du patrimoine et la direction de l’éducation et des collèges</li> <li>- Les notaires le cas échéant</li> <li>- La CAF le cas échéant</li> <li>- La DGFIP</li> </ul>

	- Les administrateurs des applications où figurent les données.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition (sauf obligation légale) : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 8.3 – Gestion des sinistres

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des sinistres du CDVO
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes du CDVO
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du CDVO</li> <li>- Agents du CDVO</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Sinistres ASE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité du mineur, de l’assistant familial et de tout élément concernant le sinistre.</li> </ul> <p>Sinistres COP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité des propriétaires et tout élément concernant le sinistre.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée</li> <li>- Services du département</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la direction de la gestion du patrimoine</li> <li>- La direction des affaires juridiques le cas échéant</li> <li>- Les avocats le cas échéant</li> <li>- Les juridictions le cas échéant</li> <li>- Les administrateurs des applications où figurent les données.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation en application de l’ <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.08.2020

## Activité 9 – Systèmes d’information

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 9.1 – Gestion des ressources et des moyens informatiques	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Mise à disposition des ressources et moyens informatiques et télécoms
Finalité 2 :	Suivi du parc et maintenance des ressources et moyens.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO (fourniture de moyens informatiques et télécoms aux personnels du CDVO)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents et élus du CDVO</li> <li>- Agents des entités hébergées par le CDVO et bénéficiant de ses moyens.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Pour la mise à disposition et le suivi du matériel informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité du bénéficiaire, identification du matériel, motif du prêt.</li> </ul> <p>Pour la gestion et le suivi de la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification du bénéficiaire et du téléphone, n° de ligne, numéros appelés, horodatage, durée des appels, facturation.</li> </ul> <p>Pour l’allocation des ressources et leur suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification du bénéficiaire et des ressources concernées, données d’authentification.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- Les administrateurs des ressources informatiques et télécoms.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.

Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la Direction des systèmes d'information</li> <li>- Les utilisateurs des ressources.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Durées de conservation établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires ou instructions du SIAF.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	05.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 9.2 – Gestion de supervision du système d’information

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Supervision des actions réalisées par les utilisateurs dans le système d’information (journaux) dans le cadre du respect de la charte des usages.
Finalité 2 :	Résolution des dysfonctionnements
Finalité 3 :	Prévention et gestion des incidents de sécurité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO (assurer la sécurité et le bon fonctionnement de son SI et assurer le respect de la charte)
Catégories de personnes concernées	- Utilisateurs du SI du CDVO
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données issues des journaux des équipements et applications du système d’information.</li> <li>- Journalisation des connexions aux applications internes et à internet avec l’identification du poste, horodatage des connexions, les ressources utilisées.</li> <li>- Statistiques issues des dysfonctionnements, de la prévention et des incidents de sécurité.</li> </ul>
Source des données	Les données proviennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des utilisateurs du SI du CDVO</li> <li>- Des administrateurs des équipements et applications.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres des services de la DSI chargés d’assurer la supervision du SI et spécialement ceux responsables de la sécurité du SI.</li> <li>- Les administrateurs techniques prestataires des solutions utilisées</li> </ul>



Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Durées de conservation établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires ou instructions du SIAF.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	05.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 9.3 – Gestion du support informatique et téléphonie**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’une solution de suivi des demandes/tickets
Finalité 2 :	Gestion de la répartition des tickets dans les équipes
Finalité 3 :	Statistiques d’activité
Finalité 4 :	Amélioration de la qualité du service par l’enregistrement des appels
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes du CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les finalités 1 et 2 : fourniture d’un support techniques aux utilisateurs du SI du CDVO</li> <li>- Pour les finalités 3 et 4 : amélioration continue du service à l’usager</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisateurs du SI</li> <li>- Agents de la DSI</li> <li>- Prestataires</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Gestion des tickets et de leur répartition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification du demandeur, descriptif de la demande, identification du/des gestionnaires, éventuelles suites.</li> </ul> <p>Statistiques d’activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité du gestionnaire associée au nombre de tickets résolus, délais de traitements, volumes en attente...</li> </ul> <p>Amélioration de la qualité par l’enregistrement des appels passés au 3667 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité de l’utilisateur et du répondant, numéro de poste, voix.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée déposant un ticket sur Pythéas ou passant un appel au 3667.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.

Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <p>Pour les données relatives aux demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la direction des systèmes d'information</li> <li>- Les prestataires assurant le support téléphonique</li> </ul> <p>Pour les statistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les gestionnaires</li> <li>- Leur hiérarchie.</li> </ul> <p>Pour les appels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le responsable du service assistance et accompagnement utilisateur</li> <li>- Le pilote du dispositif de l'assistance informatique utilisateurs</li> <li>- Le responsable prestataire de la cellule 3667</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	<p>Durées de conservation établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires ou instructions du SIAF.</p> <p>Concernant spécifiquement les appels, ils sont conservés 15 jours puis effacés par l'outil KIAMO.</p>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	<p>Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a>.</p>
Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition :</p> <p>cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	28.03.2023

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 9.4 – Gestion de la protection des données du CDVO

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des déclarations CNIL
Finalité 2 :	Gestion des demandes de droits
Finalité 3 :	Gestion d’un réseau de référents éthique et libertés
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale par le CDVO (Loi informatique et libertés et le règlement sur la protection des données)  Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitimes du CDVO (organisation de sa conformité)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente du CDVO (RT)</li> <li>- Agents du CDVO</li> <li>- Usagers du CDVO</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Déclarations CNIL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Violation de données à caractère personnel : identité du responsable du traitement et du délégué à la protection des données</li> </ul> <p>Demandes de droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, copie pièce d’identité si nécessaire, adresse, toute information personnelle concernant la demande.</li> </ul> <p>Réseau des référents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité des référents, direction.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités et se limite au strict minimum.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <p>Pour les données relatives aux déclarations CNIL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Délégué à la protection des données (le DPD)</li> <li>- Le Directeur des systèmes d’information</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le responsable de la sécurité du SI</li> <li>- Les Directeurs généraux : DGS et DGAA</li> <li>- Le cabinet et la Présidente du CDVO.</li> </ul> <p>Pour les demandes de droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le DPD</li> <li>- Les services compétents de la direction concernée.</li> </ul> <p>Pour les référents éthique et libertés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le DPD</li> <li>- Leur ligne hiérarchique</li> <li>- Les agents de leurs directions respectives.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation conforme à l'Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018 : Conservation des déclarations CNIL : durée de leur validité Conservation des demandes de droits traitées : 5 ans en base active puis archivées. Conservation de la liste des référents : durée de sa validité et mise à jour.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition (sauf obligation légale): cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 9.5 – Vidéosurveillance des locaux sensibles de la DSI

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Protection des biens et des personnes
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO pour la sécurité des personnes et des biens
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents du CDVO</li> <li>- Prestataires du CDVO</li> <li>- Personnels des entités hébergées par le CDVO</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour la surveillance des locaux Salle serveurs bâtiment F et stock du bâtiment G: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Images de vidéosurveillance.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif de vidéosurveillance</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes habilitées par le DGAR.</li> <li>- En cas d’incident pour la salle serveur concernant la baie CSD de VONUM : le Directeur de VONUM.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la vidéosurveillance : 1 mois ou 30 jours sauf recours/plainte</li> </ul> Ecrasement automatique des images à l'issue du délai.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition:  cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	01.03.2023

## Activité 10 – Archives

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 10.1 – Gestion des archives départementales et déconcentrées	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Collecte, tri, conservation des archives départementales et déconcentrées dans la poursuite de l’intérêt historique et patrimonial
Finalité 2 :	Destruction et éliminations d’archives
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO. (Préservation de l’histoire et du patrimoine du Département et des entités déconcentrées de l’Etat concernées)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents et élus du CDVO</li> <li>- Agents des autres entités pour lesquelles les Archives sont compétentes (Préfecture, hôpitaux, tribunaux...)</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Pour la collecte, tri, conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité de l’agent du service qui verse l’archive</li> <li>- Identité de l’agent des archives gestionnaire</li> <li>- Toute donnée personnelle contenue dans l’archive (ex : la liste des catégories des données pour le CD est présente dans le présent registre).</li> </ul> <p>Pour la destruction et l’élimination :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité de l’agent et son supérieur hiérarchique qui en font la demande</li> <li>- Identité des agents compétents des archives</li> <li>- Identité le cas échéant de la personne qui vient récupérer les archives et identité de celui qui procède à leur destruction.</li> </ul>
Source des données	<p>Les données sont fournies par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les administrations concernées par le biais de leurs directions et services.</li> <li>- Le prestataire d’enlèvement et de destruction.</li> </ul>



Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la Direction des archives.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Durées de conservation établies par les Archives avec les directions et suivant les obligations réglementaires ou instructions du SIAF.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	05.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 10.2 – Gestion de la communication des archives

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de la salle de lecture
Finalité 2 :	Gestion du site internet des Archives
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO. (Accès du grand public à l’histoire et au patrimoine du CDVO))
Catégories de personnes concernées	- Usagers des Archives départementales
Catégories de données traitées	Pour la gestion de la salle de lecture : - Identité, date de naissance, n° et type de pièce d’identité, moyens de contact dont adresse, motif de la demande, pouvoir/ lettre de mission. Pour la gestion du site internet : - Identité, email, pouvoir, lettre de mission.
Source des données	Les données proviennent des usagers.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents des archives départementales - Les administrateurs techniques des solutions utilisées
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l’ <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de

	la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	05.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 10.3 – Gestion de l'évènementiel des archives

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Organisation de manifestations et d'expositions
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO. (Accès du grand public à l'histoire et au patrimoine du CDVO))
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers</li> <li>- Partenaires</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité des participant et intervenants, moyens de contact.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne concernée.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion de la finalité.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents des archives</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données en application de l' <a href="#">Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018</a>
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## Activité 11 – Enfance – Santé - Famille

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 11.1 – Gestion des consultations et du suivi médical en PMI	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Périnatalité et de la maternité (consultations prénatales, carnet de santé maternité)
Finalité 2 :	Planification et de l’éducation familiale (consultations, prescription de contraception, entretiens préalables à l’IVG et IVG médicamenteuse) ;
Finalité 3 :	Suivi des enfants de moins de 6 ans (carnet de santé, examens obligatoires, consultations médicales, prévention de mauvais traitements, actions de santé dans les écoles maternelles, actions de prévention et de dépistage des handicaps)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°89-899 du 19 décembre 1989 relative à la protection et à la promotion de la santé de la famille et de l’enfance</li> <li>- Décret n°92-785 du 6 août 1992 relatif aux missions, organisation de la PMI et normes opposables</li> <li>- Décret n°92-784 du 6 août 1992 relatif aux missions des centres de planification et d’éducation familiale</li> <li>- Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l’enfance</li> <li>- Articles L.1423-1 ; Articles L.2111-1 à L.2111-4 ; L.2112-1 ; L.2112-2, L.2112-8 et L.2112-9, L.2111-1 ; L.2111-4 ; L.2122-1 et L.2122-2, L.2132-1 ; L.2132-2 ; L.2132-4, L.2311-1 à L.2311-6 ; R.2112-3 ; R.2132-1 et R.2132-2, R.2311-7, du Code de la Santé publique</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Usagers des PMI (majeurs et mineurs)
Catégories de données traitées	Concernant la mère :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration de grossesse avec données identifiantes de la mère</li> <li>- NIR</li> <li>- Numéro CAF,</li> <li>- Données de santé relatives au suivi dont le nombre de grossesses, le nombre d'enfants à charge, date de début de grossesse,</li> <li>- Données de contact (adresse et temps de transport domicile-travail)</li> </ul> <p><b>Concernant l'enfant:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données identifiantes (nom, prénom, date de naissance)</li> <li>- Avis de naissance transmis directement par l'Etat-civil.</li> <li>- Vie scolaire (école, classe)</li> <li>- Vie personnelle (famille)</li> <li>- Adresse</li> <li>- Données de santé</li> </ul> <p><b>Concernant l'usager d'une consultation de planification familiale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données identifiantes (nom, prénom, NIR si nécessaire, date de naissance)</li> <li>- Moyens de contact</li> <li>- Données de santé (contraception, IVG...)</li> </ul>
Source des données	<p>Les données sont fournies par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- L'état-civil</li> <li>- Le personnel de l'éducation nationale</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel de la PMI selon leur profil</li> <li>- CPAM</li> <li>- Education nationale</li> <li>- INSERM et ORS dans le cadre des recherches en périnatalité (information certificats de naissance)</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	18.03.22



**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 11.2 – Gestion des assistants familiaux et maternels**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Agrément des assistants maternels et familiaux
Finalité 2 :	Gestion administrative et financière des assistants familiaux et maternels
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2005-706 du 27 juin 2005 relative aux assistants maternels et familiaux</li> <li>- Décret n°2012-364 du 15 mars 2012 relatif au référentiel fixant les critères d’agrément des assistants familiaux</li> <li>- Art L.421-1 et suivants du CASF</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistants maternels (candidats et agréés) et leur famille.</li> <li>- Assistants familiaux (candidats et agréés) et leur famille.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Pour l’agrément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données de mineurs, Composition du foyer de l’assistant(e) avec leurs données identifiantes, Données relatives à l’identité de l’assistant(e), Bulletin numéro 2 du candidat et de son entourage, Certificat d’aptitude à l’accueil des enfants, Données d’identités et coordonnées des parents, Formation et expérience du candidat.</li> </ul> <p>Pour la gestion administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l’identité du candidat à l’agrément, données de suivi et de contrôle du domicile, justificatif de domicile, formation et toutes les données du traitement de gestion et suivi des assistantes</li> </ul> <p>Données relatives aux parents concernés par une formation obligatoire d’une ASSMAT (indemnité) : identité et RIB.</p>
Source des données	Les données sont fournies par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- Le service national des casiers judiciaires</li> </ul>

Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel de la PMI selon leur profil</li> <li>- CPAM</li> <li>- Education nationale</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 11.3 – Gestion des placements en famille**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Suivi et gestion des placements en famille
Finalité 2 :	Gestion des placements pendant les congés de l'Assistant Familial.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : - L222-5 CASF
Catégories de personnes concernées	- Assistants familiaux - Enfant placé
Catégories de données traitées	- Données d’identité des personnes concernées - Adresse de l’assistant familial - Agrément de l’assistant familial
Source des données	Les données sont fournies par : - Les personnes concernées - Les services compétents du département
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Services compétents de la direction de l’enfance, de la santé et de la famille (DESF), - Colonies de vacances si placement. - Les administrateurs des applications utilisées.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 11.4 – Gestion des établissements accueillant des mineurs de moins de 6 ans.

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de la surveillance, des autorisations de création, transformation et extension des crèches
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d’accueil des enfants de moins de 6 ans</li> <li>- Articles L214-1 et suivants du CASF</li> <li>- Articles.L2324-1 et suivants et</li> <li>- R.2324-1 et suivants du Code de la Santé publique</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Professionnels de la petite enfance.
Catégories de données traitées	- Bulletin n°3, CV, diplômes, vaccins et certificat d’aptitude médicale, données relatives à l’identité
Source des données	Les données sont fournies par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L’établissement contrôlé.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services compétents de la DESF.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 11.5 – Gestion de l’adoption et du suivi des enfants**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Accompagnement et suivi des familles dans la conduite de leur projet d’adoption (information, agrément, apparentement et aide à la constitution des dossiers de demandes d’adoption, traitement et suivi des procédures individuelles d’adoption internationale conformément au droit en vigueur, accompagnement et suivi de la famille après l’arrivée de l’enfant pendant 1 an) + candidatures spontanées.
Finalité 2 :	Gestion du dossier de l'enfant à adopter (né sous le secret, pupille, grand enfant, arrivés de l'étranger y compris Kafala) et pris en charge par le CDVO. Définition du projet de vie de l'enfant et analyse des possibilités d'adoption. Parrainage.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention de La Haye du 23 mai 1993</li> <li>- Articles 343 à 370-2 du Code civil</li> <li>- Articles L.221-7 ; L.221-8 ; L.222-5-2° ; L.224-1 ; à L.224-3 ; L.224-6 à L.224-8 ; L.225-1 à L.225-20 et R.225-1 à R.225-11 du Code de l’action sociale et des familles.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidats à l’adoption</li> <li>- Familles agréés à l’adoption</li> <li>- Mineurs</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour l’accompagnement et le suivi des familles dans leur projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l'identité des parents, agrément, lieu d'habitation, ressources et charges, âge, métier, composition du foyer, désirs dont origines et état de santé, photo, B2, certificat médical, rapports.</li> </ul> Pour le suivi des enfants : Photo de l'enfant, données relatives à l'identité, rapports des spécialistes.
Source des données	Les données sont fournies par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- Les services compétents du département</li> </ul>

Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services compétents de la direction de l'enfance, de la santé et de la famille (DESF),</li> <li>- La commission de décision</li> <li>- Le tuteur</li> <li>- Le Conseil de famille</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> <li>- Le Ministère de la justice (pour la Kafala au Maroc) et le Consulat d'Algérie en France (Kafala algérienne)</li> <li>- Parrains par mille (pour la finalité parrainage)</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020



## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 11.6 – Gestion des actions de dépistage et de soins

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des centres de dépistages et de soins,
Finalité 2 :	Vaccinations des enfants de moins de 6 ans
Finalité 3 :	Dépistage : tuberculose, IST, Cancers du sein et colorectal
Finalité 4 :	Suivi de soins des parcours RSA
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une missio d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention portant délégation de compétences de l’Etat au Département du Val d’Oise en matière de lutte contre la tuberculose et les IST, de mise en oeuvre de la vaccination et participation du département aux programmes de dépistage des cancers</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n°4-27 du 11 juillet 2005 Arrêté ARS n°ARS-2015/346 signé le 23/12/2015 portant habilitation du Conseil départemental du Val d’Oise en tant que Centre Gratuit d’Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD).</li> <li>- Arrêté ministériel du 1/07/2015 relatif au CeGIDD (NOR : AFSP1508884A)</li> <li>- Instruction DGS/RI2 n°2015-195 du 3/07/2015</li> <li>- Loi du 1er décembre 2008 portant généralisation du Revenu de Solidarité Active (RSA) et réformant les politiques d’insertion</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers des CDDS</li> <li>- Bénéficiaires du RSA</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l'identité, des données de santé, NIR, origine géographique, donnée sur l'entourage, orientation sexuelle</li> <li>- Rapport social pour le bénéficiaire RSA.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La personne concernée</li> <li>- Le travailleur social en charge du suivi du bénéficiaire RSA le cas échéant.</li> </ul>

Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnels des CDDS selon leur profil, leur territoire</li> <li>- La CPAM dans le cas d'une vaccination</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 11.7 – Gestion de l’aide sociale à l’enfance

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion administrative des personnes concernées.
Finalité 2 :	Saisie des problématiques identifiées dans le cadre de l’évaluation sociale (individuelle et familiale) en vue de garantir un accompagnement adapté.
Finalité 3 :	Echange et partage d’informations entre les intervenants sociaux, médicaux et paramédicaux des informations strictement nécessaires permettant de garantir la coordination et la continuité de l’accompagnement et du suivi des jeunes.
Finalité 4 :	Gestion des procédures d’aides sociales et suivi des trajectoires des jeunes concernés, plus particulièrement.
Finalité 5 :	Pré-instruction et suivi des demandes d’aides sociales (aides financières ou en nature).
Finalité 6 :	Gestion et suivi des mesures prises à l’égard des mineurs ou des jeunes majeurs ainsi que de leurs familles, décidées dans un cadre judiciaire ou administratif (mesures éducatives et sociales, actions de prévention, de protection, de médiation familiale et de soutien à la parentalité, suivi et prise en charge médico-sociale, thérapeutique et psychiatrique actions d’insertion sociale et professionnelle, enquêtes sociales et mesures d’investigation).
Finalité 7 :	Accompagnement et suivi des mineurs faisant l’objet d’une mesure d’aide provisoire ou d’une mesure éducative en milieu ouvert.
Finalité 8 :	Elaboration des rapports et compte-rendu destinés à l’autorité ayant décidé de la mesure.
Finalité 9 :	Réalisation et suivi des actes permettant d’assurer l’éducation des mineurs ou des jeunes majeurs (santé, scolarisation, formation et insertion professionnelle)
Finalité 10 :	Gestion des demandes de consultation des dossiers ASE à la majorité de l’enfant.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection administrative - Aide à domicile Articles L.222-2 et L.222-3 du CASF</li> <li>- Protection administrative- Accueil de jour Article L.222-4-2 du CASF</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection administrative - Accueil provisoire Article L.222-5 du CASF</li> <li>- Accueil et accompagnement des mères et de leurs enfants de moins de 3 ans: Articles L.221-2 et L.222.5.3 et L.222-5-4° du CASF</li> <li>- Aide aux jeunes majeurs: Décret n° 75-96 du 18 février 1975 fixant les modalités de mise en oeuvre d'une action de protection judiciaire en faveur de jeunes majeurs</li> <li>- Article L.222-5- et suivants du CASF</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-31 du 22 septembre 2006</li> <li>- Assistance éducative (Juge des enfants): Ordonnance n°58-1301 du 23 décembre 1958 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger</li> <li>- Article 375 et suivants du code civil.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mineurs</li> <li>- Familles des mineurs</li> <li>- Jeune majeur bénéficiant du dispositif</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identité, vie personnelle dont vie familiale, rapports sociaux, vie professionnelle, scolarité, rapports éducatifs, éléments de santé, décisions de justice.</li> </ul>
Source des données	<p>Les données sont fournies par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes concernées</li> <li>- Les services compétents du département</li> <li>- Les professionnels intervenant dans le suivi de l'enfant ou du jeune majeur.</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	<p>La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.</p>
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services compétents de la direction de l'enfance, de la santé et de la famille (DESF),</li> <li>- Le juge</li> <li>- Les professionnels intervenant dans le suivi de l'enfant (santé, éducation, hébergement)</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées par l'ASE.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	<p>Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.</p>
Prise de décision automatisée	<p>Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.</p>

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 11.8 – Gestion des informations préoccupantes

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des informations préoccupantes concernant des mineurs
Finalité 2 :	Gestion des signalements
Finalité 3 :	Demande d'une mesure de protection administrative
Finalité 4 :	Gestion des procédures ordinaire, d'urgence, et spécifique éducation nationale.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Article L221-1 CASF</li> <li>- Protection administrative - Accueil d'urgence Article L.223-2 du CASF</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mineurs</li> <li>- Famille de l’enfant le cas échéant.</li> <li>- Plateforme SNATED 119</li> <li>- Personne effectuant le signalement le cas échéant.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité du mineur, de sa famille, de la personne effectuant le signalement, toute donnée indiquée lors du signalement effectué, rapport de la CRIP départementale.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par la personne effectuant le signalement.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cellule des informations préoccupantes</li> <li>- Le JAF</li> <li>- Les territoires en cas de décision de protection ainsi que la PMI et le SSD du territoire.</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées</li> </ul>

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 11.9 – Gestion des mineurs non accompagnés**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Accueil et prise en charge des mineurs non accompagnés
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi Protection de l’enfance</li> <li>- Décret du 24 juin 2016</li> <li>- Arrêté du 28 juin 2016</li> <li>- Arrêté du 23 septembre 2016</li> <li>- Arrêté du 17 novembre 2016</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Mineurs non accompagnés
Catégories de données traitées	- Nom prénom, date de naissance, nationalité sexe, évaluation de l'ASE (données variées pouvant faire état de son parcours pour arriver en France etc.), données médicales.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées lors de leur entretien avec la cellule MNA.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services compétents de la direction de l’enfance, de la santé et de la famille (DESF),</li> <li>- La préfecture du Val d’Oise</li> <li>- Les professionnels de santé intervenant dans le suivi du mineur</li> <li>- Les hôtels où sont effectués leur mise à l’abri provisoire.</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées par l’ASE.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.



Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 11.10 – Groupe de travail des enfants délaissés**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’un groupe travaillant à faire émerger les enfants délaissés en vue de leur apporter un projet de vie plus pérenne.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exonération d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO (Protection de l’enfance)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mineurs</li> <li>- Famille de l’enfant le cas échéant</li> <li>- Membres de l’équipe pluridisciplinaire</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identité (nom prénom âge), statut,</li> <li>- Fiche de liaison ASE : informations relatives à l’autorité parentale, à la scolarité et aux soins.</li> <li>- Emargements de l'équipe pluridisciplinaire ( 2x par an) et leurs conclusions.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les services de l’ASE.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la DESF (ASE et Adoption) dont personnel médical</li> <li>- Le Préfet du Val d’Oise.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.08.2021

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 11.11– Gestion de la maison départementale de l'enfance**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion administrative et financière de la MDE
Finalité 2 :	Gestion de la sécurité de la MDE
Finalité 3 :	Gestion du volet éducatif de la MDE
Finalité 4 :	Gestion de la santé des enfants à la MDE
Base juridique du traitement	<p>Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO (Protection de l'enfance pour les volets éducatifs et santé)</p> <p>Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données – RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale par le CDVO (gestion RH et recouvrement des contraventions) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°83-634</li> <li>- Loi n°84-53</li> <li>- Code du travail – Partie Législative – 4e partie</li> <li>- Décret 87-602 relatif à l'indisponibilité physique</li> <li>- Décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale</li> <li>- Délibération n° 2017-218 du 13 juillet 2017.</li> </ul> <p>Article 6(1) f du règlement européen 2016/679 (RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d'intérêts légitimes poursuivis par le CDVO (sécurité de la MDE et organisation du travail)</p>
Catégories de personnes concernées	Finalité 1 : Agents de la MDE Finalité 2 : Toute personne à la MDE (vidéo surveillance) Finalité 3 : Les enfants et les agents de la MDE Finalité 4 : Les enfants et l'infirmière de la MDE.
Catégories de données traitées	Finalité 1 : Identité (dont le NIR et une photographie pour la carte professionnelle uniquement), coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle et personnelle, permis, information d'ordre économique et financier, bulletin n°2 du casier judiciaire + FIJAISV, tout élément justifiant un frais demandé en remboursement ou

	<p>nécessaire à un contentieux, tout élément factuel dans un rapport une attestation de formation, une évaluation sur la personne, copie papier et numérisée des convocations aux visites médicales, Aptitude sans détail, PV comité médicaux, de réforme.</p> <p>Pour les contraventions: Données d'identité, immatriculation, information et copie de la contravention, l'agent fournit lui-même les informations de son permis de conduire.</p> <p>Pour la procédure de recouvrement: la copie du formulaire de requête en exonération, ainsi que de l'ensemble des documents envoyés à l'ANTAI ; le numéro, la date et l'heure du contrat de location ou de mise à disposition du véhicule ; le montant de la contravention.</p> <p>Finalité 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Images de vidéosurveillance</li> <li>- Toute données dans le rapport du gardien.</li> </ul> <p>Finalité 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier enfant entrant et enfant sortant: OPP et transmission, fiche d'accueil et fiche de suivi (factuel) opéré par les éducateurs, les documents liés à la situation de l'enfant (originaux à l'ASE) Données agents: identité de l'éducateur.</li> <li>-</li> </ul> <p>Finalité 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier médical.</li> </ul>
Source des données	<p>Les données sont fournies par les personnes concernées et l'entité chargée des casiers judiciaires.</p> <p>Les données sont fournies par les services compétents du CDVO et par les personnes concernées pour les finalités 3 et 4.</p>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	<p>La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.</p>
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le personnel de la MDE</li> <li>- Services compétents de la direction de l'enfance, de la santé et de la famille (DESF),</li> <li>- L'ANTAI pour les contraventions.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	<p>Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.</p>
Prise de décision automatisée	<p>Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.</p>

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition (sauf obligation légale) : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 11.12 – Gestion du dispositif Val d’Oise Tremplin	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l’octroi d’une aide financière qui vise à offrir à tous les jeunes de 18 à 30 ans une égalité des chances dans la réussite de leur parcours scolaire ou de formation avant d’entrer dans la vie professionnelle. Gestion du contrôle de l’octroi d’une aide VOTremplin.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO. - Délibération du CD
Catégories de personnes concernées	- Jeunes valdoisiens âgés de 18 à 30 ans.
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité (civilité, nom, prénom, date de naissance) - Données de contact (adresse postale, courriel, téléphone) - Situation financière (facultatif) et RIB (obligatoire) - Données de la vie personnelle (situation familiale, situation de logement) - Données de la vie professionnelle (Formation, statut professionnel) - Données en fonction de la demande : 1. Aide au permis, 2. Aide à la création d’entreprise, 3. Aide à l’achat d’un véhicule, 4. Aide à la formation et frais annexes :
Source des données	Les données ont été fournies par les usagers du dispositif via l’application web dédiée : <a href="https://tremplin.valdoise.fr/">https://tremplin.valdoise.fr/</a>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la DEJSF - Le service comptable - Le comité VOTREMPLEIN composé d’élus et des référents ayant constitué le dossier. - La DGFIP

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.11.2023



**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 11.13 – Gestion de l’extranet PREVENT**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’un extranet et d’une base de données permettant de générer des statistiques départementales sur l’accompagnement éducatif des acteurs de la prévention spécialisée autorisés par le Département
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO. - Code de l’action sociale et des familles : Article L121-2.
Catégories de personnes concernées	- Jeunes valdoisiens âgés de 11 à 25 ans.
Catégories de données traitées	Aucune donnée nominative : - Situation de logement - Situation emploi - Situation de formation - Tranche d’âge - Ville de résidence - Type d’action suivie.
Source des données	Les données sont renseignées par les partenaires du dispositif.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Le service compétent de la mission prévention spécialisée - La ligne hiérarchique.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de gestion des durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.11.2023

## Activité 12 – Personnes Âgées

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
<b>ACTIVITE 12.1– Gestion de l’allocation personnalisée d’autonomie des personnes âgées en établissement</b>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Analyse des demandes d'aide à l'acquittement du tarif dépendance de la structure d'accueil,
Finalité 2 :	Suivi de l'aide,
Finalité 3 :	Récupération des indus
Finalité 4 :	Contrôles.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code Action Sociale et des familles : L.232-1 à L.232-28 D.232-20 à D.232-35 R.232-1 à R.232-61. R.314-158 R.314-160 R.314-165 R.314-184</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes âgées.</li> <li>- Leur conjoint le cas échéant</li> <li>- Personne de confiance</li> <li>- Tuteur.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l’identité, le NIR, la date et le lieu de naissance, situation de famille, nationalité, situation financière du foyer ( aides, ressources et patrimoine du foyer), vie personnelle, vie professionnelle, information sur la situation de la personne (mesure de protection), Identité de la personne de confiance, données de santé (Grilles AGGIR)</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées, par leur personne de confiance ou leur tuteur.

Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la direction des personnes âgées (DPA)</li> <li>- Les services compétents de la direction de l'offre médico-sociale pour le calcul du ticket modérateur.</li> <li>- Le cabinet d'audit chargé d'un contrôle le cas échéant.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 12.2 – Gestion de l’aide sociale départementale aux personnes âgées**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Analyse des demandes de prise en charge des frais d'hébergement et d'entretien liés à un hébergement en résidence autonomie, en EHPAD ou en USLD public ou privé, habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale ou en accueil familial; gestion du suivi de l'aide, gestion des contrôles, gestion recours en récupération, gestion des contentieux.
Finalité 2 :	Analyse et suivi des demandes d’aide ménagères à domicile au titre de l’aide sociale
Finalité 3 :	Analyse et suivi des demandes de participation aux frais en foyer au titre de l’aide sociale.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalité 1 : Articles du CASF : L.111-1 à L.111-5 ; L.113-1 à L.113-4 ; L.131-1 à L.131-7 ; L.132-1 à L.132-12 ; L.133-2 à L.133-5-1 ; L.134-1 à L.134-10 ; L.135-1 ; L.135-2 ; L.231-4 ; L.231-5 ; L.313-6 ; L.314-10 ; R.131-1 à R.131-4 ; R.131-6 et R.132-13 à R.132-16 du CASF</li> <li>- Finalité 2 : Décret n°77-872 ; Article L 111-1 et s ; L.113-1 ; L.132-8 ; L.132.9 ; L.231-1 ; L.231-2 ; L.241-1 et R.231-2 du CASF ; Délibération du Conseil général n°4-23 du 10 juillet 2000</li> <li>- Finalité 3 : Articles L.111-1 et s ; L.113-1 ; L.231-3 ; L.232-3 et R.231-1 du CASF ; Délibération du Conseil général n°4-06 du 27/04/1984 ; Arrêté de tarification des frais de repas en foyer restaurant et des repas servis à domicile du 16/06/2010.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes âgées</li> <li>- Leurs créanciers alimentaires</li> </ul>
Catégories de données traitées	Finalité 1 : Données relatives à l’identité, le NIR, la date et le lieu de naissance, situation de famille, nationalité, situation financière du foyer (aides, ressources et patrimoine du foyer), vie personnelle, vie professionnelle, information sur la situation de la personne (mesure de protection),

	<p>Identité de la personne de confiance, données de santé (Grilles AGGIR)</p> <p>Finalité 2 : Données relatives à l'identité de la personne âgée et de son entourage direct, données financières.</p> <p>Finalité 3 : Données relatives à l'identité du bénéficiaire (nom prénom date de naissance) Moyens de contact (adresse, téléphone) Ressources financières (pension de retraite, revenus de capitaux mobilier et immobilier, prélèvements libératoires figurant sur la feuille d'imposition)</p>
Source des données	Les données sont fournies par les CCAS ou le Maire du lieu de résidence de la personne. La DGFIP transmet les informations fiscales.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la DPA ;</li> <li>- Les établissements et prestataires auxquels sont versés directement l'aide pour la personne</li> <li>- Les CCAS ou le Mairie (notification de la décision)</li> <li>- Les instances judiciaires (contentieux)</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition :</p> <p>cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>

Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 12.3– Gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie des personnes âgées à domicile

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Analyse des demandes d'aide financière à la compensation et à la prise en charge de la dépendance,
Finalité 2 :	Etablissement d'un plan APA et suivi de l'aide
Finalité 3 :	Récupération des indus, contrôle et recours.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-647, Loi n°2003-289, Loi n°2015-776</li> <li>Code Action Sociale et des des familles: L.113-1-3; L.232-3 à L.232-21 et suivants R232-1 à R232-61 D.232-9-1 et D.232-9-2.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes âgées.</li> <li>- Leur conjoint le cas échéant</li> <li>- Personne de confiance</li> <li>-</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l'identité, le NIR, la date et le lieu de naissance, situation de famille, Nationalité, situation financière du foyer ( aides, ressources et patrimoine du foyer), vie personnelle, vie professionnelle, information sur la situation de la personne (mesure de protection), Identité de la personne de confiance, données de santé (questionnaire médical).</li> <li>Grille AGGIR et évaluation multidimensionnelle CNSA</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées, par leur personne de confiance.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la direction des personnes âgées (DPA)</li> <li>- Les prestataires CESU et téléfacturation</li> </ul>



	- Les administrateurs des applications utilisées.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 12.4 – Gestion de la téléassistance

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion administrative de la téléassistance
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO - Délibération du Conseil général n°4-40 du 21 décembre 1987
Catégories de personnes concernées	- Personnes âgées - Personne à contacter
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité (nom prénom date de naissance adresse), personne à contacter (nom prénom lien et moyen de contact), carte d’invalidité...
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la DPA ; - Le prestataire de téléassistance.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de s té sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 12.5 – Gestion du portage des repas à domicile

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion administrative de la prise en charge de l'aide sociale des frais de repas en foyer
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles L.111-1 et s ; L.113-1 ; L.231-3 ; L.232-3 et R.231-1 du CASF</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-06 du 27/04/1984</li> <li>- Arrêté de tarification des frais de repas en foyer restaurant et des repas servis à domicile du 16/06/2010</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Personnes âgées
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité du bénéficiaire (nom prénom date de naissance) Moyens de contact (adresse, téléphone) Ressources financières (pension de retraite, revenus de capitaux mobilier et immobilier, prélèvements libératoires figurant sur la feuille d'imposition)
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la DPA.</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 12.6 – Gestion des signalements des personnes vulnérables

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Réception et répartition entre les directions concernées (DVS, DPA, MDPH) des signalements reçus via le 3977.
Finalité 2 :	Analyse et prise de décision aux signalements reçus via le 3977, par le point conseil ou par un usager ou un partenaire.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale incombant au CDVO. - Article 40 Code de procédure pénale.
Catégories de personnes concernées	- Personnes âgées - Tiers inclus dans le signalement le cas échéant.
Catégories de données traitées	- Données contenues dans le signalement et le rapport de la conseillère.
Source des données	Les données sont fournies par la plateforme 3977 Maltraitance, par le point conseil, par un usager ou par un partenaire.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents du CDVO (Directions sociales) ; - Les instances judiciaires (Parquet) - Les administrateurs des applications utilisées.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	07.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 12.7– Gestion de la carte AMETHYSTE**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des forfaits Améthystes et Informatisation de la gestion en lien avec RATP, SNCF, STIF et APTR.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à une mission d’intérêt public incombant au CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération n°4-12 du 26 octobre 2012 du Conseil général du Val d’Oise</li> <li>- Délibération n°4-3 du 14/02/2014 du Conseil général du Val d’Oise</li> <li>- Délibération n°6-28 du 20 octobre 2017.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Usagers valdoisiens des transports (personne âgée, personne handicapée, anciens combattants...)
Catégories de données traitées	Pour toutes les catégories : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité</li> <li>- Adresse:</li> <li>- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité</li> <li>- Photocopie du passe Navigo</li> <li>- Justificatif de domicile dans le Val d’Oise datant de moins de 3 mois</li> <li>- Règlement par chèque à l’ordre de la régie de recettes Améthyste le cas échéant.</li> </ul> <p>Pour les personnes de 65 ans et plus et non imposables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis d'imposition sur le revenu recto/verso</li> </ul> <p>Pour les personnes handicapées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Photocopie de la carte d’invalidité</li> <li>- Photocopie du dernier versement de l’Allocation Adulte handicapée reçu de la CAF ou photocopie du dernier versement de la pension d’invalidité valant reconnaissance de l’inaptitude au travail par le régime de protection sociale (datant de moins de 2 mois)</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39/45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés de 39/45</li> </ul> <p><u>Selon le cas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Photocopie de la carte d'ancien combattant délivrée par l'ONAC</li> <li>- Photocopie du brevet d'inscription des veuves de guerre</li> <li>- Photocopie de la carte ou attestation correspondante d'infirmière de guerre volontaire 39-45</li> <li>- Photocopie de la carte ou attestation correspondante de déporté, d'interné ou carte de réfractaire au STO délivrée par l'ONAC</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes habilitées de la direction des transports ;</li> <li>- Les personnes habilitées au sein de la Direction systèmes d'information pour les demandes dématérialisées ;</li> <li>- Les personnes habilitées chez le partenaire principal du dispositif : le STIF.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, à l'effacement, de limitation et d'opposition du/au traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>

	Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.09.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 12.8– Gestion de l’appel à projet sur l’habitat inclusif**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Appel à manifestation d’intérêt sur l’habitat inclusif
Finalité 2 :	Inscription à un webinaire sur l’habitat inclusif
Finalité 3 :	Inscription à une newsletter sur l’habitat inclusif
Finalité 4 :	Participation à un groupe Teams sur l’habitat inclusif
Base juridique du traitement	Pour la finalité 1 : Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution de mesures précontractuelles  Pour les finalités 2,3 et 4 : Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement repose sur le consentement de la personne concernée pour la réalisation de la finalité.
Catégories de personnes concernées	- Professionnels du secteur personnes âgées et de l’habitat inclusif en Val d’Oise
Catégories de données traitées	Pour toutes les finalités : - Identité - Moyens de contact : Adresse e-mail - Vie professionnelles (profession, structure)
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les personnes habilitées de la direction des personnes âgées
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu pour la finalité 1. En revanche, l’utilisation des outils Microsoft pour les finalités 2,3 et 4 induit un transfert de données hors UE.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires. Pour les finalités 3 et 4 : jusqu'à suppression par le Val d'Oise des groupes et liste de diffusion ou jusqu'à la désinscription par la personne concernée.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, à l'effacement, de limitation et d'opposition du/au traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	16.05.2022

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
ACTIVITE 12.9– Gestion de l'aide à la vie <span style="float: right;">partagée</span>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex  <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l'aide à la vie partagée (AVP)
Base juridique du traitement	Pour la finalité 1 : Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à une mission d'intérêt public incombant au CDVO :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles L.281-1 et s. et D.281-1 du CASF.</li> <li>- Arrêté du 24 juin 2019 relatif au modèle du cahier des charges national du projet de vie sociale et partagée de l'habitat inclusif.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes âgées</li> <li>- Tuteur ou curateur de la personne le cas échéant</li> <li>- Signataire de la demande chez le Porteur ou chez le Partenaire référent.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données identifiantes (noms, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité FRA/UE/NON UE, pièce d'identité [CNI, passeport, acte de naissance, livret de famille, carte de résidence ou titre de séjour).</li> <li>- Moyens de contact : courriel, téléphone, adresse actuelle et antérieure.</li> <li>- Vie personnelle : jugement de tutelle ou de curatelle, propriétaire ou locataire.</li> <li>- Données financières : avis d'imposition de taxe foncière, bail, quittance loyer, notifications de droits MDPH ou CPAM</li> <li>- Données de santé : notification MDPH, notification pension invalidité CPAM.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées au porteur de l'habitat inclusif concerné ou au partenaire

	réfèrent du projet. Le dossier complet est transmis au Département.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la réalisation de la finalité.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes habilitées de la direction des personnes âgées</li> <li>- Les personnes habilitées de la direction des personnes handicapées</li> <li>- Le porteur et son partenaire réfèrent le cas échéant.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, à l'effacement, de limitation et d'opposition du/au traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Consentement requis pour le recours du porteur à un partenaire réfèrent.  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>

Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	06.01.2023

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 12.10– Gestion de l'appel à projet pour la conférence des financeurs sur la prévention de perte d'autonomie

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Appel à manifestation d'intérêt sur la prévention de perte d'autonomie
Finalité 2 :	Examen des réponses
Finalité 3 :	Bilan des appels retenus à soumettre à la conférence
Finalité 4 :	Présentation et validation en conférence des financeurs
Base juridique du traitement	Pour toutes les finalités : Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à une mission d'intérêt public incombant au CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement 29 décembre 2015</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes physiques : professionnels du secteur personnes âgées et de l'habitat inclusif en Val d'Oise représentant leurs structures</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour toutes les finalités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité</li> <li>- Moyens de contact : Adresse, e-mail, téléphone</li> <li>- Vie professionnelle (profession, structure)</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au sein du Département : les personnes habilitées des directions suivantes : DGAS, DPA, DOMS mais aussi les élus suivants : le vice-président délégué à la vie sociale, la vice-présidente déléguée à l'autonomie et le vice-président de la CDCA</li> <li>- En dehors du Département : les membres de la conférence des financeurs : ARS, CNAV, AGGIRC-ARCCO, MSA, CPAM, MUFIF, ANAH.</li> </ul>



Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu pour ce traitement de données personnelles.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires. A noter : conservation 12 mois sur le site démarches simplifiées
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, de rectification, à l'effacement, de limitation et d'opposition du/au traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	01.03.2023

## Activité 13 – Personnes Handicapées

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 13.1– Gestion du paiement des aides aux personnes handicapées	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Notification du paiement de l’aide accordée
Finalité 2 :	Contrôle de l’aide versée
Finalité 3 :	Récupération des indus et recours.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de l’action sociale et des familles</li> <li>- L133-2 CASF pour le contrôle.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes handicapées</li> <li>- Leurs représentants ou leurs personnes de confiance le cas échéant.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l’identité, moyen de contact, date et lieu de naissance, nationalité, sexe, situation familiale, coordonnées, existence d’un tuteur (identité et contact), prestations familiales éventuelles (CAF, MSA, autres), flux CRAMIF, le NIR, décisions de la CDAPH.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées ou par leur représentant légal.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service de paiement des prestations handicap de la direction des personnes âgées (DPH)</li> <li>- Les services compétents de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)</li> <li>- Les administrateurs techniques des applications utilisées.</li> </ul>

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 13.2 – Gestion du contrôle des horaires des prestations

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Contrôle des horaires des prestations
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO - L133-2 CASF
Catégories de personnes concernées	- Prestataires
Catégories de données traitées	- Identité des prestataires et horaires.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Le service de paiement des prestations de la direction des personnes handicapées.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de s té sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d’accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>

	Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020

## Activité 14 – Vie Sociale

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
ACTIVITE 14.1 – Accueil, accompagnement, orientation et suivi social des personnes en difficulté.	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion administrative des personnes concernées
Finalité 2 :	Saisie des problématiques identifiées dans le cadre de l'évaluation sociale en vue de leur garantir un accompagnement des personnes.
Finalité 3 :	Elaboration et suivi du projet personnalisé d'accompagnement des personnes
Finalité 4 :	Echange et partage d'informations entre les intervenants sociaux, médicaux et paramédicaux des informations strictement nécessaires permettant de garantir la coordination et la continuité de l'accompagnement et du suivi des personnes
Finalité 5 :	Gestion des procédures d'aides sociales et suivi des trajectoires des personnes et des familles,
Finalité 6 :	Accompagnement et suivi des personnes dans l'accès aux droits (assistance dans les relations et les démarches à effectuer auprès des personnes ou services compétents, domiciliation des personnes sans domicile stable)
Finalité 7 :	Accompagnement et suivi éducatif et budgétaire des personnes et de prévention du surendettement
Finalité 8 :	Pré-instruction et suivi des demandes d'aides sociales (aides financières ou en nature)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'ex on d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO : SSD - Loi n°75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales modifiée par les lois du 09 janvier 1986 et 31 décembre 1991,

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions</li> <li>- Loi n°2007-293 du 05 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance</li> <li>- Loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'Enfant</li> <li>- Loi n°2007-308 du 05 mars 2007 reformant la Protection Juridique des Majeurs</li> <li>- Loi n°2008-1249 du 01 décembre 2008 généralisant le RSA et réformant les Politiques d'Insertion</li> </ul> <p>MASP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi N°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs</li> <li>- Article L271-1 à 271-6 et R 271 et suivants du CASF, créé par la Loi N°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs</li> <li>- Consentement dans le contrat d'engagement réciproque</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du service social départemental et leur famille dont des personnes vulnérables.</li> <li>- Agents le cas échéant.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identité, Situation financière, Situation Familiale, Situation professionnelle et scolaire, Etat de santé, NIR, n°CAF Note sociale sur la situation concernée et actions menées.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents du service social départemental rattaché à la direction de la vie sociale</li> <li>- Les associations impliquées dans l'accompagnement des personnes concernées.</li> <li>- Les administrateurs techniques des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020



**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 14.2 – Gestion de l’insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion du revenu de solidarité active.
Finalité 2 :	Organisation et suivi des parcours d’insertion sociale et professionnelle liés aux bénéficiaires du RSA.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : RSA et Insertion : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d’insertion,</li> <li>- Décret n°2009-404 du 15 avril 2009 relatif au revenu de solidarité active,</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-08 du 10 avril 2009</li> <li>- Loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017</li> <li>- Articles L. 115-2, L. 262-1 et suivants et R. 262-1 et suivants du CASF</li> <li>- Consentement dans le contrat d’engagement réciproque</li> </ul> Fonds de facilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération du Conseil général n°4-37 du 16 décembre 1996</li> <li>-</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Bénéficiaires du RSA
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité, numéro de CAF, numéro Pôle emploi, NIR, données relatives au parcours du bénéficiaire suivi, CV, situation personnelle.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées et par des organismes de paiement de prestations familiales (CAF, MSA).

Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service de l'insertion de la direction de la vie sociale.</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> <li>- Des organismes partenaires externes : CAF, MSA, Pôle emploi, associations suivant une convention avec le Département.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 14.3– Gestion du fonds d'aide aux jeunes

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion du FAJ individuel (aide à la réalisation d'un projet individuel)
Finalité 2 :	Gestion du FAJ d'urgence (secours temporaire pour faire face à des besoins urgents)
Finalité 3 :	Gestion de l'aide à l'hébergement.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 88-1088 du 01 décembre 1988 – article 43-2, 43-3, 43-4</li> <li>- Loi n° 92-722 du 29 juillet 1992</li> <li>- Article 51 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004</li> <li>- Délibération de l'Assemblée départementale n°4-73 du 17 décembre 2004</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 6.13 du 20 octobre 2006</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 3.07 du 25 septembre 2015</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Usagers âgés entre 18 et 25 ans.
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité (pièce d'identité requise et preuve de domicile dans le Val d'Oise), données financières sur la personne concernée (éléments prouvant les difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle), données contenues dans la note sociale.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la direction de la vie sociale.</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 14.4 – Gestion des aides du Fonds de solidarité au logement (FSL)**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l’aide au relogement et garanties
Finalité 2 :	Gestion de l’aide aux propriétaires (copropriété plan de sauvegarde ou OPAH copropriété dégradée) ou accédants à la propriété (impayés de prêt immobilier)
Finalité 3 :	Gestion de l’aide aux familles en impayés de loyers
Finalité 4 :	Gestion de l’aide aux impayés d’énergie
Finalité 5 :	Gestion de l’aide aux impayés d’eau
Finalité 6 :	Gestion de l’aide aux impayés de télécom
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO Aide au Relogement et Garantie (FSL - Accès) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°90-449 du 31 mai 1990</li> <li>- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998</li> <li>- Loi n°2004-809 du 13 août 2004</li> <li>- Décret n°2005-212 du 2 mars 2005</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-74 du 17 décembre 2004</li> <li>- Délibérations du Conseil général n°5-12 du 13 juillet 2012 et du 19 février 2016</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 3-21 du 19 octobre 2018 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> </ul> Aide aux Accédants à la Propriété <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en oeuvre du droit au logement</li> <li>- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions</li> <li>- Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales</li> <li>- Décret n°2005-212 du 2 mars 2005 relatif au Fonds de Solidarité Logement</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-74 du 17 décembre 2004 relative à la mise en oeuvre du FSL</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 3-21 du 19 octobre 2018 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> </ul> Impayés de loyers (FSL-Maintien)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en oeuvre du droit au logement</li> <li>- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions</li> <li>- Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales</li> <li>- Décret n°2005-212 du 2 mars 2005 relatif au Fonds de Solidarité Logement</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-74 du 17 décembre 2004 relative à la mise en oeuvre du FSL</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 3-21 du 19 octobre 2018 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> </ul> <p>Impayés energie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en oeuvre du droit au logement</li> <li>- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions</li> <li>- Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales</li> <li>- Décret n°2005-212 du 2 mars 2005 relatif au Fonds de Solidarité</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-74 du 17 décembre 2004 relative à la mise en œuvre du FSL</li> <li>- Délibérations du Conseil général n°5-12 du 13 juillet 2012 et du 19 février 2016 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 3-21 du 19 octobre 2018 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> </ul> <p>Impayé eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement</li> <li>- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions</li> <li>- Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales</li> <li>- Décret n°2005-212 du 2 mars 2005 relatif au Fonds de Solidarité Logement</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-74 du 17décembre 2004 relative à la mise en œuvre du FSL</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 3-21 du 19 octobre 2018 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> </ul> <p>Impayés télécom</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en oeuvre du droit au logement</li> <li>- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions</li> </ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales</li> <li>- Décret n°2005-212 du 2 mars 2005 relatif au Fonds de Solidarité Logement</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-74 du 17 décembre 2004 relative à la mise en œuvre du FSL</li> <li>- Délibérations du Conseil général n°5-12 du 13 juillet 2012 et du 19 février 2016 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 3-21 du 19 octobre 2018 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> <li>- Accompagnement social lié au logement</li> <li>- Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement</li> <li>- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions</li> <li>- Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales</li> <li>- Décret n°2005-212 du 2 mars 2005 relatif au Fonds de Solidarité Logement</li> <li>- Délibération du Conseil général n°4-74 du 17 décembre 2004 relative à la mise en œuvre du FSL</li> <li>- Délibération du Conseil général n°5-12 du 13 juillet 2012 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> <li>- Délibération du Conseil départemental n° 3-21 du 19 octobre 2018 portant sur la modification du règlement intérieur des aides du FSL</li> </ul> <p>AVDL hors DALO</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)</li> <li>- PDAHLPD 2015-2020 - Arrêté n° DDCS-95-A-2015-079</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Usagers.
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité, données financières, note sociale.FSL : Logement concerné, NIR, numéro d'allocataire CAF, contentieux.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la DVS ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organismes partenaires sous convention avec le Département : CAF (pour aides financières FSL), Associations conventionnées pour ASLL et AVDL hors DALO.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020



## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 14.5 – Gestion du contingent de logements réservés aux agents du Département

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l’attribution de logements sociaux aux agents
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO - L R441-2-2 Code de la construction et de l’habitation
Catégories de personnes concernées	- Agents et leur famille le cas échéant.
Catégories de données traitées	- Suivant le CERFA national : Données d’identité (nom, prénom, date de naissance, NIR, adresse, email, téléphone), Vie personnelle (situation familiale (partenariat, pacs, mariage, divorce, violences), identité des enfants mineurs et majeurs allant habiter dans le foyer), Vie professionnelle (profession, employeur), Eléments financiers (Revenus de l’ensemble des personnes habitant dans le foyer), Données de santé liée à un handicap.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la DVS. - Le service social du personnel.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 14.6 – Gestion d’un dispositif d’alerte pour la sécurité des agents du SSD [TEST]

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’un dispositif d’alerte à disposition des agents du SSD.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale incombant au CDVO en tant qu’employeur : assurer la sécurité de ses agents : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles L4121-1 du Code du travail et suivants.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Agents SSD pendant leur temps de travail.
Catégories de données traitées	- Identité, moyens de contact, données de localisation, photographie et voix en cas de recours à la fonctionnalité le permettant.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée ou collectées depuis l’appareil utilisé.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la DVS.</li> <li>- Les agents habilités de la Direction des systèmes d’information</li> <li>- Le prestataire HEROPOLIS et ses sous-traitants.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Un transfert de données hors Union européenne est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes

	d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> . Les mesures de sécurité de l'application sont celles du prestataire et de ses sous-traitants.
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.02.2021

## Activité 15 – Offre médico-sociale

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
<b>ACTIVITE 15.1 – Contrôle budgétaire, comptable et qualité des établissements médico-sociaux et des services d’accompagnement à domicile</b>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Contrôle budgétaire et de la qualité de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence du département
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L.133-2</li> <li>- R.131-3 du CASF</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers des services médico-sociaux du département.</li> <li>- Professionnels du secteur médico-social.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Concernant les professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l’identité des professionnels (liste fournie par les établissements), leurs plannings, leurs diplômes, fiche de paies, factures, casier judiciaire (dans le cadre des métiers en relation avec les mineurs)</li> </ul> <p>Concernant les usagers:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- données relatives à l’identité des usagers mineurs (ex : liste des enfants en établissements),</li> <li>- données relatives à l’identité des usagers personnes âgées et personnes handicapées adultes, avec l’état de présence de celles-ci dans les établissements (pour le contrôle budgétaire).</li> <li>- Date d’entrée et de sortie des établissements,</li> <li>- Ressortissants du Val d’Oise ou non.</li> <li>- Données de santé</li> <li>- Données contenues dans le rapport d'audit (auditeurs externes).</li> </ul>

Source des données	Les données sont fournies par les établissements et services à l'auditeur.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la direction de l'offre médico-sociales ainsi que les services des directions sociales concernées.</li> <li>- Les auditeurs externes, titulaires du marché public.</li> <li>- Les administrateurs techniques des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 15.2 – Gestion de l’adaptation de l’offre médico-sociale

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Animation des relations avec les directions métier (DESF, DPA, DPH/MDPH) permettant le rapprochement offre/demande
Finalité 2 :	Participation à l’élaboration des schémas et pilotage de certaines fiches actions
Finalité 3 :	Réflexion sur les solutions alternatives au placement
Finalité 4 :	Réflexion sur la transformation de l’offre pour répondre à la demande
Finalité 5 :	Créer les outils permettant de quantifier et qualifier l’offre médico-sociale
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO (mission de tarification, contrôle et autorisation des ESSMS) - Code de l’action sociale et des familles
Catégories de personnes concernées	- Usagers
Catégories de données traitées	- Données relatives au profil des usagers : âge, pathologie, typologie des besoins ( <b>à compléter</b> )
Source des données	Les données sont fournies par les services concernés au sein de la Direction générale adjointe à la solidarité.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la DOMS, - Les services compétents de la DESF - Les services compétents de la DPA - Les services compétents de la DPH/MDPH.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020



## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 15.3– Gestion du contentieux tarifaire

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion du contentieux tarifaire
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO (contrôle tarifaire) - Articles L.134-1 et suivants du CASF
Catégories de personnes concernées	- Professionnels personnes physiques
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité du gérant, des personnes ayant signalé, et toute pièce contentieux.
Source des données	Les données sont fournies par les services concernés du département.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la DOMS - Les services concernés au sein de la direction générale adjointe à de la solidarité - La direction des affaires juridique - Les administrateurs des applications utilisées.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes

	d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 15.4 – Gestion des plaintes et des signalements

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des plaintes et signalement des usagers ou des établissements et services sociaux et médico-sociaux.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO pour la gestion des plaintes. - Circulaires DGCS/SD2A n°2014-58 et DGCS/SD2A n°2011-282  Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale incombant au CDVO (gestion des signalements) : - Article 40 Code de procédure pénale.
Catégories de personnes concernées	- Usagers - Un tiers effectuant le signalement. - Professionnels
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité, GIR = degré de dépendance, objet de la plainte, lien avec le requérant Toutes données contenues dans l’écrit de la plainte : identité, moyens de contact, établissement concerné, description de l’évènement -
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée, un tiers ou l’établissement.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Le service compétent de la DOMS,

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les correspondants chargés des plaintes et signalements dans les directions DPA, DESF et DPH.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition (sauf obligation légale): cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 15.5 – Gestion des procédures collectives

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des intérêts du département dans les procédures collectives des services d’accompagnement à domicile.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO (faire valoir ses droits) - Code de commerce – Livre sur les procédures collectives.
Catégories de personnes concernées	- Usagers - Professionnels du secteur médico-social.
Catégories de données traitées	- Données d’identité du gestionnaire, liste des bénéficiaires et éventuellement liste des salariés du SAAD en liquidation. - Données relatives à l’identité du gérant, des personnes ayant signalé, - Liste des usagers concernés par une liquidation afin d’assurer la continuité du service
Source des données	Les données ont été fournies par les services concernés.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la direction de l’offre médico-sociale ainsi que les services des directions sociales concernées. - Les mandataires judiciaires - Les services d’accompagnement aux personnes sollicités pour la continuité auprès de l’usager.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 15.6 – Gestion de l'accueil familial

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l'agrément, de la convention d'hébergement et des formations de l'accueillant familial
Finalité 2 :	Gestion du dossier et du suivi de l'accueilli et son accompagnement dans ses démarches personnelles.
Finalité 3 :	Evaluation psychologique dans le cadre de la délivrance des agréments, Dispense de formations, Suivi psychologique des accueillants et éventuellement des accueillis
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'ex on d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent</li> <li>- Articles L.321-9 ; L.232-5 ; L.441-1 à L.443-10 et R.232-8 ; R.441-1 à R.441-12 ; R.441-15 ; R.442-1 et D.442-2 à D.442-5 du CASF</li> <li>- Articles L.241-10 et R.831-13 ; R.831-13-1 du Code de la Sécurité sociale</li> <li>- Délibération du Conseil départemental du 12/04/2013</li> </ul> <p>Article 6 (1) a du RGPD pour la finalité d'accompagnement de l'accueilli dans ses démarches personnelles : la personne consent dans le cadre d'un mandat.</p>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillis</li> <li>- Accueillants et leur famille.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p><b>Pour la finalité 1 :</b> Pour l'agrément:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identification (Nom, Prénom, Adresse, CNI, NIR), Vie familiale ( composition du foyer, identité et dates de naissances, contrôle des B3 des adultes), Vie professionnelle (métier occupé), Informations économiques ( revenus sur une base déclarative, Propriétaire ou locataire de son logement + justificatif), Données de santé ( certificat médical d'aptitude et carnet de vaccination)</li> </ul>

	<p>Pour la convention d'hébergement ou de remplacement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identité, adresse, NIR, RIB, certificat médical MDPH, justificatif de domicile, assurance responsabilité civile et logement.</li> </ul> <p>Pour le contrôle des accueillants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- données contenues dans le rapport, courrier d'incident et signalements les cas échéants.</li> </ul> <p>Pour la formation des accueillants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- convocation, fiches de présence, attestation de suivi de formation.</li> </ul> <p><b>Pour la finalité 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identification (y compris numéro MDPH, DPA, CAF, NIR), représentant légal le cas échéant, Vie professionnelle, Données économiques ( RIB), Données médicales ( pour évaluer le besoin dans le placement)</li> </ul> <p><b>Pour la finalité 3 :</b></p> <p>Pour le rapport d'évaluation initial :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identité : Nom, prénom, date de naissance, Moyens de contact : adresse postale, adresse mail, antécédants médicaux : allergies, antécédants psychiatriques ou psychologiques ; Autre données à caractère sensible : (religion, santé, croyances, valeurs, évènement à caractère traumatique...)</li> </ul> <p>Pour le suivi de l'accueillant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eléments quant aux conditions d'accueil, de prise en charge, communication avec les partenaires, les intervenants (infirmières, kiné, médecin, ostéo...)</li> </ul> <p>Pour la formation des accueillants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données identitaires : Nom, prénom, date de naissance, Moyens de contact : adresse postale, adresse mail, Antécédents médicaux : allergies, contre-indication à certaines postures...</li> </ul> <p>Pour le groupe d'échange des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation des accueillis (comportement général, relation à l'autre, relation à soi, intimité, échange...); Positionnement des accueillants (actes, propos...)</li> </ul> <p>Pour le suivi de l'accueilli :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identité : nom, prénom, date de naissance, génogramme ; Données de suivi médicaux, psychologiques, psychiatriques ; Informations révélées par la personne dans le cadre d'échanges</li> </ul>
--	---



Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées et recueillies par le service de l'accueil familial.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service de l'Accueil familial de la DOMS est et/ou limité à certaines fonctions du service selon la finalité</li> <li>- Organismes de formation et association spécialisées dans l'accueil qui sollicitent l'accueil familial pour un placement.</li> <li>- Employeur de l'accueillant</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition, retrait du consentement pour la mandat sur les démarches personnelles : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 15.7 – Gestion du forfait autonomie 2024**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des candidatures pour un financement des actions de prévention de la perte d’autonomie en résidence autonomie dans le cadre du Forfait Autonomie 2024
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles L313-12 III. du Code de l’action sociale et des familles.</li> <li>- Articles D312-159-3 à D312-159-5 du Code de l’action sociale et des familles.</li> <li>- Décret 2016-696 du 27 mai 2016 portant sur les résidences autonomie.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Représentant légal de la structure candidate
Catégories de données traitées	- Données d’identité de la personne physique déposant la demande (représentant légal de l’entité candidate) - Données de contact si identifiantes : courriel.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la direction de l’offre médico-sociale ainsi que la direction des personnes âgées.</li> <li>- Les équipes techniques de « Mes démarches simplifiées »</li> <li>- L’hébergeur OVH du site Mes démarches simplifiées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.11.2023

## Activité 16 – Education - Collèges

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
<b>ACTIVITE 16.1 – Gestion de rest’O collèges</b>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Calcul du tarif des familles concernant la restauration dans les collèges et contrôle de ces tarifs.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO - Code de l’éducation L213-2
Catégories de personnes concernées	- Collégiens et leurs représentants légaux
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité du collégien et du ou des représentants légaux : - Adresse postale, Email, Identité du tuteur (jugement le cas échéant) ; données financières (impôt, allocations APL, RSA, AEEH, CAF, MSA) RIB ; Livret de famille ou pièce d’identité Attestation de statut de demandeur d’asile ou de notification aide sociale à l’enfance.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées et par le collège.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la direction de l’éducation et des collèges - Les administrateurs techniques de la plateforme utilisée.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 16.2 – Gestion des bourses

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de la bourse départementale
Finalité 2 :	Gestion de la bourse aux apprentis
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO (soutenir financièrement les collégiens et les apprentis)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mineurs (bourse départementale et aux apprentis), Majeurs (jusqu’à 25 ans pour les apprentis)</li> <li>- Parents le cas échéant.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Pour la bourse départementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l’identité</li> <li>Identité et adresse du tuteur</li> <li>Date de naissance du ou des collégiens</li> <li>Notification d’attribution de la bourse nationale.</li> <li>Une pièce d’identité et un RIB.</li> <li>Avec autorisation de la famille, collecte et versement sur le RIB du mineur.</li> </ul> <p>Pour la bourse aux apprentis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l’identité, Adresse postale, Email, Identité du tuteur, Données financières (impôt) RIB, Livret de famille ou pièce d’identité, Contrat d’apprentissage</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service compétent de la DEC.</li> <li>- La paierie départementale</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 16.3– Gestion du pilotage et la prospective scolaire

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Réalisation de statistiques pour établir le niveau de mixité sociale et la sectorisation des collèves
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO - Articles L.213-1 du Code de l’éducation.
Catégories de personnes concernées	- Collégiens et leurs parents.
Catégories de données traitées	- Identité du collégien, PCS du responsable 1 de l’élève, l’établissement concerné, La classe de l’élève, N-1 et actuelle, Son adresse postale.
Source des données	Les données sont fournies par le rectorat de Versailles.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Le service dédié au sein de la DEC - Les administrateurs des applications utilisées.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .



Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 16.4 – Gestion du fonctionnement des collèges**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion et contrôle budgétaire et financier des collèges
Finalité 2 :	Gestion des logements de fonction des collèges : attribution et contentieux.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO - Article L213-2 Code de l’éducation
Catégories de personnes concernées	Pour la finalité 1 : - Collégiens et leur(s) représentant(s) légal(aux) - Personnel de l’éducation nationale - Personnel du département  Pour la finalité 2 : - Personnel de l’éducation nationale - Agents des collèges concernés.
Catégories de données traitées	<b>Finalité 1 :</b> - Données contenues dans l’annuaire de contact et dans tout document utile au contrôle (pièces financières, PV de conseil administratif des collèges, détail calcul compensation financières nominatives...) : notamment l’identité et un avantage associé comme un logement de fonction ou une situation évoquée lors du conseil administratif.  <b>Finalité 2 :</b> Attribution du logement : - Arrêté d'occupation avec les données d'identité, données de vie professionnelle (poste et entrée en poste), situation personnelles (peut comprendre le handicap d'un enfant) adresse du logement / montant loyer / charges / m2 logement. Contentieux: - dépôt de plainte, pièces justificatives, décisions de justices, courriers d'avocats.

Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée ou le rectorat.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service compétent de la DEC</li> <li>- Le rectorat</li> <li>- La direction des affaires juridiques si contentieux.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 16.5 – Gestion du service de restauration dans les collèges**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Suivi des agents en cuisine des collèges
Finalité 2 :	Gestion des remplacements
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO - L213-2-1 du Code de l’éducation.
Catégories de personnes concernées	- Agents des collèges affectés à la restauration.
Catégories de données traitées	- Nom du Chef, Données de contact du Chef, Poste, Liste du personnel affecté à la cuisine.
Source des données	Les données sont issues de la gestion des ressources humaines par la DEC.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Le service compétent de la DEC.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes

	d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 16.6 – Gestion de l'espace numérique de travail

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des services numériques choisis (accès à des contenus à vocation pédagogique et éducative, diffusion d'informations administratives ou relatives à la vie scolaire et au fonctionnement de l'établissement) et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative d'un ou plusieurs établissements de l'enseignement scolaire dans un cadre de confiance défini par un schéma directeur des espaces numériques de travail (SDET).
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO - Code de l'éducation L213-2
Catégories de personnes concernées	- Collégiens et leurs représentants légaux - Les professeurs - Le personnel éducation nationale du collège dont le chef d'établissement.
Catégories de données traitées	- Données d'identité, vie personnelle, scolarité (notes, devoirs, discipline, correspondances), moyens de contact.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Le chef d'établissement, - Les membres de l'équipe pédagogique - Le collégien et sa famille - Les services compétents de la direction de l'éducation et des collèges - Les services reliés à l'ENT. - Les administrateurs techniques de l'ENT utilisée.

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 16.7 – Gestion des actions éducatives

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des actions éducatives dans les collèges (insertion dans le monde professionnel, prévention du décrochage scolaire, activités pédagogiques...) dont certaines en lien avec le fonds social européen.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO (Proposer des actions éducatives aux collégiens)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collégiens et leurs représentants légaux.</li> <li>- Professeurs</li> <li>- Prestataires</li> </ul>
Catégories de données traitées	<p>Dans tous les cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nom, Prénom du référent projet</li> </ul> <p>Si cadre du FSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nom prénom date de naissance</li> </ul> <p>Selon l'action éducative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actions sur le décrochage scolaire, sur le monde professionnel comme speed meeting (CV, téléphone des parents), photographie.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les professeurs.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service compétent de la DEC.</li> <li>- Les prestataires des actions</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.



Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 16.8– Gestion de la restauration administrative

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Régie administrative de la restauration collective des sites Campus et La Palette du CDVO : gestion des inscriptions, des paiements et de la base clients.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi 84-53 du 26 janvier 1984 autorisant les avantages sociaux</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents du CDVO</li> <li>- Agents ou salariés des administrations et entreprise ayant conventionné avec le CDVO pour bénéficier de la restauration administrative. (SDIS, DGFIP, DIRECCTE, ARS, CMBO, CMU, SPIP)</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nom, Prénom, Photo pour le badge.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les employeurs.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le régisseur de la restauration administrative et sa ligne hiérarchique.</li> <li>- Les entités ayant conventionné avec le CDVO.</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 16.9 – Gestion du Conseil Départemental des Jeunes**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des candidatures au CDJ (instruction et sélection)
Base juridique du traitement	Pour la gestion du CDJ : Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement repose sur un intérêt légitime pour le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la participation des jeunes à la vie local et favoriser la citoyenneté comme encouragé dans l’article 57 du Titre III de la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, adoptée le 21 mai 2003 par le Conseil de l’Europe.</li> </ul> Pour le droit à l’image des collégiens : Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne (le représentant légal) a consenti à la fixation et l’utilisation de l’image/voix de son enfant dans les conditions décrites dans l’information.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collégiens de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> du Val d’Oise</li> <li>- Représentants légaux des collégiens.</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour le Collégien : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité : nom, prénom, date de naissance,</li> <li>- Données de contact : adresse postale, e-mail et téléphone</li> <li>- Vie scolaire : classe</li> <li>- Vie personnelle : toute information figurant dans la présentation du collégien.</li> <li>- Photos, vidéos dans le cadre du mandat.</li> </ul> Pour les parents : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité : Nom prénom</li> <li>- Données de contact : adresse, e-mail, téléphone.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes concernées</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités du traitement.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service en charge de la mise en place du CDJ</li> <li>- Membres de la commission de sélection (élus du CDVO)</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est effectué dans le cadre de cette activité de traitement (sauf utilisation de la messagerie M365)
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données selon le tableau de gestion de durées d'utilité administrative établi par les Archives départementales.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (Description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, d'opposition, de limitation de traitement et de retrait du consentement (pour le droit à l'image) cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.11.2023

## Activité 17 – Action culturelle

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 17.1 – Gestion du patrimoine mémoriel du département par l'ARPE	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de la restitution du patrimoine mémoriel par l'ARPE ou Atelier de restitution du patrimoine et de l'ethnologie
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO
Catégories de personnes concernées	- Les valdoisiens
Catégories de données traitées	- Nom, prénom, photographie, enregistrement de la voix.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipes de l'ARPE</li> <li>- Les services compétents de la Direction de l'action culturelle, de la Direction de communication externe</li> <li>- Les agents du CDVO.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 17.2 – Gestion de la mise en valeur du patrimoine archéologique en Val d’Oise

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion du lectorat de la documentation et des cartographies.
Finalité 2 :	Gestion d’une revue de presse
Finalité 3 :	Gestion de la médiation
Finalité 4 :	Gestion d’un annuaire de professionnels
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO (Donner l’accès au patrimoine au plus grand nombre)  Article 6 (1) a du RGPD – la personne a consenti au traitement de ses données pour la finalité n°2.
Catégories de personnes concernées	Finalité 1 et 2 : - Usagers lecteurs du SDAVO  Finalité 3 et 4 : - Partenaires (Enseignants, Stagiaires, Bénévoles, Amateurs.)
Catégories de données traitées	Finalité 1 et 2: - Données relatives à l'identité (nom prénom), Données relative à la vie professionnelle (organisme), Données de contact (email).  Finalité 3 et 4 : - Données relatives à l'identité (nom prénom), Données relative à la vie professionnelle (Fonction, organisme), Données de contact (email, téléphone et adresse postale de partenaires)
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.



Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents du SDAVO.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 17.3 – Gestion du service de mise à disposition documentaire auprès des bibliothèques du département

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des demandes de ressources documentaires (inscriptions, demande de documents, coordination) ou RéVOdocs
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investi le CDVO
Catégories de personnes concernées	- Usagers des bibliothèques du Val d'Oise
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité (Nom Prénom adresse moyen de contact), données relatives à la bibliothèque fréquentée (bibliothèque, numéro d'adhérent)
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents de la BDVO</li> <li>- Les bibliothèques du Val d'Oise et centres de ressources participant à RéVO'docs.</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 17.4 – Gestion du réseau des bibliothèques du Val d’Oise et des services proposés

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion du réseau et des services proposés aux bibliothécaires
Finalité 2 :	Gestion des prêts des bibliothèques
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO - Article L330-1 du Code du Patrimoine
Catégories de personnes concernées	- Bibliothécaires.
Catégories de données traitées	Pour la finalité 1 : - Données relatives à l'identité Email, attestation de présence, Adresse personnelle, Lieu de travail Photo à la fin de formation (facultatif)  Pour la finalité 2 : - Données relatives aux bibliothèques et noms des bibliothécaires et adresses, mails dans le SIGB.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Le service compétent de la BDVO - Les éventuels formateurs. - Les administrateurs des applications utilisées.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 17.5 – Gestion d’une newsletter par la BDVO**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Diffusion d’une newsletter afin de promouvoir les actions de la BDVO.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (Promouvoir ses actions)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de la lecture publique,</li> <li>- Usagers</li> <li>- Elus.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité</li> <li>- Email</li> </ul>
Source des données	Les données sont issues des personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service compétent de la BDVO</li> <li>- Les administrateurs techniques des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 17.6 – Gestion des clients et des prospects du Château d’Auvers**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de la prospection commerciale
Finalité 2 :	Gestion des clients du Château d’Auvers (réservation, évènements, privatisation)
Finalité 3 :	Gestion des réclamations usagers
Base juridique du traitement	Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution de mesures contractuelles d’un contrat qui unit la personne au CDVO.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les prospects et clients du Château.</li> <li>- Les professionnels du tourisme</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, Moyens de contacts, toute information utile au contrat de réservation (ex: mariage), tout support confié pour l'organisation de l'évènement (ex: plans de table film personnels, photos à projeter)</li> </ul>
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents du Château</li> <li>- Les prestataires éventuels selon l’évènement</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.



Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 17.7 – Gestion de la communication externe**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Diffusion d'informations sur le Château d'Auvers via le site internet, la newsletter, les réseaux sociaux, des dépliants, affichage.
Finalité 2 :	Organisation de jeux concours sur les réseaux sociaux.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO (Promouvoir le patrimoine du Château d’Auvers)  Article 6 (1) a du RGPD – la personne a consenti au traitement de ses données pour la finalité n°2.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prospect utilisateurs du site, des réseaux,</li> <li>- Visiteurs du Château.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d’identité et moyens de contact.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service compétent du Château d’Auvers</li> <li>- Les réseaux sociaux utilisés</li> <li>- Les administrateurs des applications utilisées.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition, retrait du consentement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 17.8 – Gestion du développement du Château d’Auvers

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Développement du réseau professionnel du Château.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivies par le CDVO (Développement)
Catégories de personnes concernées	- Professionnel du secteur culturel ou public
Catégories de données traitées	- Données d'identité (nom, prénom), Moyens de contact (email, téléphone - parfois personnels) et Vie Professionnelle (fonction, entité)
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents du Château.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d’accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition :

	cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a> Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 17.9 – Gestion de la médiation jeune public

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Organisation et gestion d'animation, de médiation à destination des jeunes publics : scolaires et individuels.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’un contrat.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignant</li> <li>- Accompagnant de l’enfant.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité, Moyens de contact, établissement scolaire, niveau de la classe, effectif, et pour les réservations individuelles: tout élément pouvant figurer sur le moyen de paiement utilisé.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service compétent du Château d’Auvers</li> <li>- Les prestataires.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<p>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></p> <p>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></p>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 17.10 – Gestion d’une photothèque Château d’Auvers**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’une photothèque.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a consenti à la captation de son image (sauf en cas d’évènement public)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visiteurs</li> <li>- Agents.</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Photographie.</li> </ul>
Source des données	Les données sont issues des personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services compétents du Château</li> <li>- Les utilisateurs des supports de communication du Château le cas échéant.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .



Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition, retrait du consentement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 17.11 – Annuaire professionnels de la Direction de l’action culturelle

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Tenue et mise à jour d’un annuaire de partenaires professionnels
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO. (Développement de son réseau pour la bonne conduite de ses missions)
Catégories de personnes concernées	- Professionnels du domaine de la culture
Catégories de données traitées	- Données d’identité, - Fonction et entité d’appartenance, - Données de contact.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées ou collectées sur internet où l’information était publique et publiée pour favoriser les contacts professionnels.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services et lieux de culture reliés à la Direction de l’action culturelle - La Direction de la communication externe pour l’envoi d’invitations.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.02.21

## Activité 18 – Attractivité, enseignement supérieur et tourisme

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 18.1 – Gestion des déplacements internationaux des élus	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des demandes de visas pour les voyages des élus dédiés au développement international et de la régie internationale
Base juridique du traitement	Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – l’ élu a donné mandat à la direction pour effectuer ses démarches.
Catégories de personnes concernées	- Elu
Catégories de données traitées	- Toutes les données personnelles nécessaires à la demande d’un visa (identité, date de naissance, adresse) - Passeport.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la DAEST - Le prestataire chargé des demandes de visas - Les ambassades auxquelles sont soumises les demandes de visas.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Les demandes de visas impliquent le transfert des données auprès du pays auprès duquel est effectuée la demande. La demande d’un visa implique que la personne y consent.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 18.2– Gestion des bourses mobilités**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Œuvrer pour l'attractivité internationale des établissements d'enseignement supérieur au sein du CDVO.
Base juridique du traitement	Article 6 (e) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’ex on d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO.
Catégories de personnes concernées	- Etudiants étrangers
Catégories de données traitées	- Identité de l’étudiant, - Lettre de Motivation, - CV, - Copie du passeport - Relevés de note - Photo - Formulaire de candidature.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la DAEST - Les membres du comité de sélection (grandes écoles et universités partenaires) - L’ambassade du Japon.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Un transfert de données hors Union européenne est prévu en direction du Japon, pays adéquat.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 18.3 – Gestion des appels à projets artistiques au Japon**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des candidatures des appels à projet artistiques au Japon
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO (Promotion de la culture du Val d’Oise à l’international)
Catégories de personnes concernées	- Candidats
Catégories de données traitées	- Données d'identité, CV, passeport.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services compétents de la DAEST - La Préfecture d’Osaka.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Un transfert de données hors Union européenne est prévu vers le Japon, pays adéquat.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .



Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 18.4 – Gestion des dossiers du fonds social européen

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des justifications des dépenses dans le cadre du FSE.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement UE 1303/2013</li> <li>- Décret 2016-126.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Bénéficiaires du FSE
Catégories de données traitées	- Liste des participants pour chaque projet financé, - Données relatives à l’identité, - Date et Lieu de naissance, - Adresse postale, - Situation maritale / Familiale.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service compétent de la DAEST</li> <li>- Les services compétents des directions métiers concernées au sein du CDVO</li> <li>- L’entité européenne gérant le FSE.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## Activité 19 – Sport

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
<b>ACTIVITE 19.1 – Gestion des bourses aux sportifs de haut niveau</b>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’aides financières aux sportifs de haut niveau de moins de 25 ans
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO. - Délibération du CD
Catégories de personnes concernées	- Sportif de moins de 25 ans - Entraîneur - Représentant légal le cas échéant
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité du sportif, - Date de naissance, - Adresse postale, - Données de contact, - Données concernant la licence sportive - Identité de l’entraîneur, - RIB - Image du sportif boursier.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La mission sport - La direction des finances
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu dans le cadre de ce traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 19.2– Organisation d'évènements sportifs**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des inscriptions et de la participation aux évènements sportifs
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a consenti au traitement de ses données pour la finalité indiquée.
Catégories de personnes concernées	- Usagers
Catégories de données traitées	- Identité - Email - Ville d'origine
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La mission sport - La Direction de la communication externe - Les administrateurs des plateformes utilisées
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et retrait du consentement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<p>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></p> <p>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></p>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 19.3 – Gestion des subventions aux associations**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion et contrôle du versement des subventions des associations et du financement des salaires des cadres techniques.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exercice d’une mission d’intérêt public dont est investi le CDVO (Financement en faveur du sport)
Catégories de personnes concernées	- Cadres techniques des comités
Catégories de données traitées	- Pour les comités : Feuilles de paie de décembre, Contrat de travail, - Données relatives à l’identité de la personne concernée.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Mission sport - La direction des finances
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu/
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes



	d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 19.4 – Annuaire de partenaires**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion d’un annuaire des partenaires de la mission sport
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO
Catégories de personnes concernées	- Partenaire du secteur du sport
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité, - Moyens de contact.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La mission sport - Un partenaire de l’annuaire (avec l’accord du ou des partenaires dont les données sont communiquées)
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	14.08.2020

## Activité 20 – Routes (Mobilités)

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 20.1 – Gestion du parc automobile	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l’utilisation des véhicules de la direction des routes
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (bonne gestion de sa flotte automobile pour la direction des routes)
Catégories de personnes concernées	- Agents des Routes
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité, - Données de localisation du véhicule
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées et sont recueillies par le dispositif de géolocalisation connu des agents.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Direction des routes - Les administrateurs des logiciels utilisés pour la gestion du parc.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
<b>ACTIVITE 20.2– Gestion du recouvrement des contraventions</b>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de la désignation auprès de l'ANTAI des conducteurs responsables de la contravention
Finalité 2 :	Gestion du suivi de la procédure de recouvrement des contraventions routières.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération n° 2017-218 du 13 juillet 2017 modifiant l'autorisation unique de mise en œuvre de traitements automatisés de données à caractère personnel relatifs à la gestion du contentieux lié au recouvrement des contraventions au code de la route et à l'identification des conducteurs dans le cadre du système de contrôle automatisé des infractions au code de la route.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Agents conducteurs des véhicules des routes
Catégories de données traitées	<u>Pour la désignation auprès de l'ANTAI :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identité, immatriculation, information et copie de la contravention, l'agent fournit lui-même les informations de son permis de conduire.</li> </ul> <u>Pour la procédure de recouvrement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la copie du formulaire de requête en exonération, ainsi que de l'ensemble des documents envoyés à l'ANTAI ; le numéro, la date et l'heure du contrat de location ou de mise à disposition du véhicule ; le montant de la contravention.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies partiellement par l’ANTAI et par les personnes concernées.

Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La direction des routes</li> <li>- La direction générale le cas échéant.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, limitation de traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 20.3 – Gestion du contentieux des accidents de la route

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Suivi du contentieux des accidents de la route survenus sur les routes administrées par le CDVO
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (Défense dans le cadre de contentieux)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers des routes du département et leur famille le cas échéant</li> <li>- Témoins le cas échéant</li> <li>- Officier de police judiciaire ayant établi le PV</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'identité et de contact, données de santé liées à l'accident, données sur le véhicule (immatriculation, carte grise, carte verte) carte identité des témoins, PV de police ou de gendarmerie.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Direction des routes</li> <li>- La Direction des affaires juridiques</li> <li>- La Direction générale</li> <li>- Les compagnies d’assurance</li> <li>- Les avocats.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.



Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 20.4 – Gestion de la relation aux usagers

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Suivi et réponses aux requêtes des usagers via la boîte email dédiée <a href="mailto:lesroutes@valdoise.fr">lesroutes@valdoise.fr</a>
Finalité 2 :	Gestion des travaux pour un usager
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (Répondre aux sollicitations des usagers)  Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données – RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’un contrat pour laquelle la personne concernée est partie (travaux chez l’usager)
Catégories de personnes concernées	- Usagers des routes
Catégories de données traitées	Pour la finalité 1 : - Données relatives à l’identité, moyens de contact et toute donnée figurant dans la demande. Pour la finalité 2 : - Données relatives à l’identité, adresse pour les travaux.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La Direction des routes - La direction des finances (pour le paiement des travaux)
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.

Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

## Activité 21 – Développement Durable et Agriculture

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 21.1 – Gestion de l'accompagnement pédagogique	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Accompagnement de projets pédagogiques sur les thèmes de l'environnement et du développement durable.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d'intérêt légitime poursuivis par le CDVO (Contribution à l'éducation sur l'environnement et le développement durable)
Catégories de personnes concernées	- Professeurs du Val d'Oise
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité du demandeur, - Données de contact des collègues avec identité du Directeur
Source des données	Les données ont été fournies par la direction de l'éducation et des collèges suite à l'inscription des personnes concernées sur des actions éducatives.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les personnes habilitées au sein de la direction de l'environnement et du développement durable. - Les administrateurs des solutions techniques utilisées pour les besoins du traitement.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l'Union européenne n'est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 21.2– Gestion du réseau développement durable**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Constitution d’un réseau et animation du réseau
Finalité 2 :	Réalisation d’un guide des acteurs du réseau
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (constitution et animation d’un réseau sur le développement durable) :  Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a consenti au traitement de ses données personnelles pour la finalité du traitement (mise en relation par la publication dans le guide)
Catégories de personnes concernées	- Acteurs de l’environnement et du développement durable
Catégories de données traitées	Pour les deux finalités : - Identité - Moyens de contact - Fonction
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les personnes habilitées de la DEDD - La direction de la communication externe (pour les données du guide) - Le grand public (pour le guide).
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.

Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, à l'effacement, de limitation et d'opposition (consentement) de traitement ainsi qu'un droit de retrait du consentement (uniquement pour le guide) : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 21.3 – Gestion des subventions aux acteurs de l’environnement et du développement durable**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Apporter une aide financière à l'activité des types d'acteurs de l'environnement et du développement durable suivants: arboriculteurs.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (Aides en faveur de l’environnement et du développement durable)
Catégories de personnes concernées	- Acteurs de l’environnement et du développement durable (arboriculteurs pour le moment)
Catégories de données traitées	- Données d'identité et de contact.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La DEDD - La direction des finances - La paierie départementale - Les administrateurs des solutions utilisées.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.



Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 21.4 – Guide des producteurs en Val d’Oise**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Réalisation d’un guide pour promouvoir les producteurs en Val d’Oise
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a consenti au traitement de ses données personnelles pour la finalité présentée.
Catégories de personnes concernées	- Producteurs en Val d’Oise
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité, moyens de contact, activité.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Direction de l’environnement et du développement durable</li> <li>- La Direction de la communication externe.</li> <li>- Le grand public (diffusion sur internet et lors du Salon international de l’agriculture)</li> <li>- Waze pour la localisation des producteurs dans l’application.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes

	d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et retrait du consentement à tout moment: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.02.2021

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 21.5 – Gestion des analyses d’eau pour les particuliers

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des analyses d’eau pour les particuliers
Base juridique du traitement	Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l’exécution d’un contrat à laquelle la personne concernée est partie.
Catégories de personnes concernées	- Usagers
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité, - Moyens de contact.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Le LDAE 95 - La Direction des finances - Les administrateurs des solutions informatiques utilisées pour les besoins du traitement.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 21.6 – Gestion des périmètres des servitudes en matière de captage d’eau**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Notification systématique de la procédure des particuliers qui ont des parcelles sur la zone et établissement éventuel de servitudes.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CDVO est soumis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure d'autorisation ou de déclaration pour le prélèvement en application de l'article L.214-1 du code de l'environnement,</li> <li>- Déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux par une personne publique au titre de l'article L.215-13 du code de l'environnement,</li> <li>- Déclaration d'utilité publique d'instauration des périmètres de protection en application de l'article L.1321-2 du code de la santé publique,</li> <li>- Autorisation de distribuer et de traiter l'eau en vue de la consommation humaine en application de l'article L.1321-7 du code de la santé publique.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	- Habitants du Val d’Oise
Catégories de données traitées	- Données d'identité des propriétaires de parcelles concernées, information cadastrale sur la propriété.
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service compétent de la DEDD</li> <li>- Le prestataire CD95 en charge d’effectuer les enquêtes</li> <li>- L’Agence Régionale de Santé</li> <li>- La DDT95</li> </ul>

	- Le Grand Public pendant la durée de l'enquête publique (diffusion Internet)
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, limitation de traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 21.7 – Sorties Nature**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Proposer des sorties gratuites afin de faire découvrir le patrimoine naturel du CDVO.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a consenti aux finalités pour lesquelles ses données personnelles sont traitées.
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du site Sorties Nature</li> <li>- Animateurs des Sorties Nature</li> </ul>
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour tous : données relatives à l’identité, Email.</li> <li>- En fonction de l’activité : Age, Taille, Présence d’un handicap,</li> <li>- Image lors de la sortie si accord.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service concerné au sein de la DEDD</li> <li>- Les administrateurs du logiciel utilisé pour les réservations.</li> <li>- L’animateur de la sortie.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.



Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et retrait du consentement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 21.8 – Gestion de l'évènementiel**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d'Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Organisation d'évènements autour des thématiques de l'environnement et du développement durable
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d'intérêt légitime poursuivis par le CDVO (Mise en valeur des thèmes environnement et développement durable)
Catégories de personnes concernées	- Usagers
Catégories de données traitées	- Données relatives à l'identité, moyens de contact
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service concerné de la DEDD</li> <li>- Les prestataires pour chaque évènement</li> <li>- Les administrateurs du logiciel utilisé pour le traitement.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	04.09.2020

<b>REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO</b>	
<b>ACTIVITE 21.9 – Gestion de la co prévention du bruit dans l’environnement</b>	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Organisation et gestion de la consultation publique obligatoire préalable à la mise en place d’un PPBE dans le Val d’Oise.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement opéré repose sur une obligation légale incombant au CDVO - article R572-9 du Code de l’environnement
Catégories de personnes concernées	- Visiteurs du site valdoise.fr - Visiteurs de l’hôtel du Département.
Catégories de données traitées	- Données relatives à l’identité, moyens de contact - Avis de la personne sur le PPBE
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les services concernés du CDVO (DDDA et DM)
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de s té sont mises en œuvr conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	21.03.2022

## Activité 22 – Transports (Mobilités)

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 22.1 – Gestion du PAM95	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l’assistance aux transports des personnes âgées et handicapées et son contrôle
Finalité 2 :	[COVID] Gestion du transport par le PAM95 des valdoisiens âgés de 75 ans et plus pour la vaccination.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à une mission d’intérêt public incombant au CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code des transports : L1241-1 à 20 et L3111-14 à -16, R1241-1 et suivants</li> <li>- Délibérations du Conseil du STIF Délibération CD95</li> </ul> Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à la poursuite de l’intérêt légitime du CDVO (Faciliter la vaccination des personnes âgées de 75 ans et plus ne remplissant pas les conditions du PAM95)
Catégories de personnes concernées	Pour la finalité 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du PAM95 (personnes âgées et personnes handicapées)</li> </ul> Pour la finalité 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers du PAM95 (personnes âgées et personnes handicapées)</li> <li>- Valdoisiens âgés de 75 ans et plus répondant aux conditions du PAM95 mais n’en ayant pas fait la demande</li> <li>- Valdoisiens âgés de 75 ans et plus.</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour les usagers du PAM et ceux pouvant en bénéficier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l’identité de l’usager,</li> <li>- Adresse postale,</li> <li>- Contenu de la réclamation de la personne,</li> <li>- Date de naissance,</li> <li>- Données de contact,</li> <li>- Critère justifiant l’inscription au service,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brève description du handicap pour assurer la bonne prise en charge par le prestataire et d'assurer l'ordre de priorité des usagers.</li> <li>- Somme et facture liée.</li> </ul> <p>Pour les valdoisiens de 75 ans et + souhaitant bénéficier du transport pour se faire vacciner mais ne répondant pas aux conditions du PAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité</li> <li>- Date de naissance</li> <li>- Adresse</li> <li>- Certificat médical vaccination</li> <li>- Données de contact.</li> </ul>
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées au prestataire gérant le PAM95
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes habilitées au sein de la direction des transports.</li> <li>- Le prestataire titulaire du marché du PAM95 et son personnel ;</li> <li>- Le prestataire du marché de contrôle du PAM95</li> <li>- Le STIF pour sa prise en charge du dispositif.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l'Union européenne n'est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>

	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.02.2021



**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 22.2 – Gestion des subventions des titres de transports scolaires**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Assurer le contrôle des subventions versées.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à la réalisation d’une mission d’intérêt public par le CDVO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le code des transports (partie législative),</li> <li>- l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, modifiée par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, et notamment son article 1er,</li> <li>- la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,</li> <li>- le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne,</li> <li>- le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des Transports d’Île de France,</li> <li>- la délibération du STIF n°2010/0116 du 17 février 2010 approuvant le règlement régional relatif aux circuits spéciaux scolaires,</li> <li>- la décision du Conseil d'Ile-de-France Mobilités n°2019/0091 du 18 mars 2019 relative aux tarifs régionaux,</li> <li>- la délibération du Conseil Départemental du Val d'Oise n°4-04 en date du 20/05/2011</li> <li>- la délibération du Conseil Départemental du Val d'Oise n° 6-07 en date du 24/05/2019 fixant dans le cadre des circuits spéciaux scolaires la participation des familles valdoisiennes 07 €,</li> <li>- la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental n° 6-01 en date du 01/07/2019 approuvant la convention financière et autorisant Madame la Présidente à la signer.</li> </ul>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valdoisiens mineurs scolarisés</li> <li>- Le payeur du titre de transport pour le mineur.</li> </ul>

Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives à l'identité de l'élève,</li> <li>- Adresse postale,</li> <li>- Adresse et code de l'établissement,</li> <li>- Classe,</li> <li>- Données relative à l'identité du payeur avec Imagine'R et Gicas.</li> </ul>
Source des données	Les données sont fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	<p>Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes habilitées de la direction des transports</li> <li>- Les administrateurs techniques de l'outil informatique utilisé</li> <li>- IDFM.</li> </ul>
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l'Union européenne n'est prévu.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	<p>Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition :</p> <p>cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a></p> <p>Exercice auprès du délégué à la protection des données.</p>
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a></li> <li>- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a></li> </ul>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.09.2020

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 22.3 – Gestion des réclamations de la direction des transports

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Réception et réponses aux réclamations reçues par le direction des transports (courriers et emails)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO. (Répondre aux demandes qui lui sont formulées)
Catégories de personnes concernées	- Usagers
Catégories de données traitées	- Données d'identité (Nom, prénom), - Moyens de contact (email, adresse, téléphone le cas échéant). - Données personnelles précisées spontanément dans la demande.
Source des données	Les données sont fournies par la personne concernée.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Les personnes habilitées au sein de la Direction des transports.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes

	d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, opposition et limitation de traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.09.2020

**REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO**

**ACTIVITE 22.4 – Annuaire de la direction des transports**

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Tenue et mise à jour d’un annuaire professionnel par la Direction des transports.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO. (Développement de son réseau pour la bonne conduite de ces missions)
Catégories de personnes concernées	- Partenaires
Catégories de données traitées	- Données d'identité, - Fonction et entité d'appartenance, - Données de contact.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La direction des transports.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.09.2020

## Activité 23 – Territoires et Habitat

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 23.1 – Gestion du dispositif « Aide aux communes »	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion de l'accompagnement, de l'expertise et de l'ingénierie publique, subventions apportées aux communes.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO (Aider à la réalisation et au financement des projets d’ingénierie publique des communes du Val d’Oise)
Catégories de personnes concernées	- Elus
Catégories de données traitées	- Données d'identité des élus (nom prénom et photo si accord), - coordonnées professionnelles et/ou personnelle, : email, identifiants de connexion , téléphone fixe ou portable
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes habilitées au sein de la direction des territoires et de l’habitat.</li> <li>- La direction générale</li> <li>- Les personnes habilitées au sein des directions partenaires internes : Mission Sport, DEC, DEDD, DIES, DJPS, DVS, DR, DT.</li> <li>- Les personnes habilitées au sein des partenaires externes: CAUE 95, PNR VF, PNR OPF, SOLIHA.</li> </ul>

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l'Union européenne n'est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d'utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.09.2020



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 23.2 – A	e de la direction des territoires et de l’habitat
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Tenue et mise à jour d’un annuaire de partenaires professionnels
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêt légitime poursuivis par le CDVO. (Développement de son réseau pour la bonne conduite de ses missions)
Catégories de personnes concernées	- Elus
Catégories de données traitées	- Données d’identité, - Fonction et entité d’appartenance, - Données de contact.
Source des données	Les données ont été fournies par les personnes concernées.
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - La direction des territoires et de l’habitat.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données en dehors de l’Union européenne n’est prévu dans le cadre de ce traitement.
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation selon le tableau de durées d’utilité administrative établies avec les Archives et suivant les obligations réglementaires.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux des Archives et à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement et opposition: cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	10.09.2020

## Activité 24 – Sécurité et valeurs républicaines

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO	
ACTIVITE 24.1 – Gestion d’une di ion d’information pour la mise en place d’urcentre de supervision départemental	
Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Gestion des inscriptions à une lettre d’information électronique sur le futur centre de supervision départemental (information, invitations à des réunions)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne a consenti au traitement de ses données pour l’envoi d’informations et d’invitations autour du futur CSD.
Catégories de personnes concernées	- Partenaires du CDVO (Mairies et Présidents d’EPCI)
Catégories de données traitées	- Identité : nom, prénom. - Données de contact : e-mail et téléphone.
Source des données	- Personne concernée
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités du traitement.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : - Service DSVR en charge de la mise en place du CSD.
Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n’est effectué dans le cadre de cette activité de traitement (sauf utilisation de la messagerie M365)
Prise de décision automatisée	Il n’y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données selon le tableau de gestion de durées d’utilité administrative établi par les Archives départementales.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de s té sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) de la collectivité, reprenant l’ensemble des <a href="#">recommandations de l’ANSSI</a> .

Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement : cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	26.11.2021

## REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LE CDVO

### ACTIVITE 24.2 – Vidéoprotection des sites départementaux dans le cadre du centre départemental de supervision

Responsable de traitement et coordonnées	Conseil Départemental du Val d’Oise 2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD)	2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy – 95032 Cergy Pontoise Cedex <a href="mailto:dpd@valdoise.fr">dpd@valdoise.fr</a> – Tél : 01.34.25.34.31
Finalités du traitement :	
Finalité 1 :	Protection des biens et des personnes
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins d’intérêts légitimes poursuivis par le CDVO pour la sécurité des personnes et des biens
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visiteurs des sites du CDVO</li> <li>- Elus et agents du CDVO</li> <li>- Prestataires du CDVO</li> <li>- Personnels des entités hébergées par le CDVO</li> </ul>
Catégories de données traitées	Pour la surveillance des sites: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Images de vidéosurveillance.</li> </ul>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif de vidéoprotection</li> </ul>
Caractère obligatoire ou facultatif des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données est obligatoire pour la bonne gestion des finalités.
Catégorie des destinataires des données	Dans la limite du strict nécessaire de leurs besoins respectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes habilitées de la DSVR.</li> <li>- Le syndicat mixte VONUM, auquel le Département a confié la mise en place d’un centre de supervision départemental</li> <li>- Les personnels du CDS, agents du Département, mis à disposition de VONUM, habilités et formés au visionnage des images de vidéoprotection.</li> </ul>

Transfert de données hors Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors Union européenne n'est prévu dans le cadre de cette activité de traitement.
Prise de décision automatisée	Il n'y a pas de prise de décision automatisée dans le cadre de ce traitement.
Durée de conservation des données	Conservation des données pendant : - Pour la vidéosurveillance : 1 mois ou 30 jours sauf recours/plainte  Ecrasement automatique des images à l'issue du délai.
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des locaux et à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la collectivité, reprenant l'ensemble des <a href="#">recommandations de l'ANSSI</a> .  La sauvegarde des images est effectuée dans les baies dédiées au sein du D6 Euclide de Lognes.
Droits des personnes concernées	Droits d'accès, rectification, effacement, limitation de traitement, opposition:  cf. <a href="https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits">https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</a>  Exercice auprès du délégué à la protection des données.
Droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>  - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>
Rédacteur de la fiche	Le Délégué à la protection des données
Dernière mise à jour	13.11.2023